



P7 Ma ville se transforme :
3 PIGEONS : DES AMÉNAGEMENTS POUR FLUIDIFIER LE TRAFIC

P14-15 Dossier : LE PÔLE JEUNESSE MONTRE LA VOIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

P18 Ma ville bouge : LES BOUCLES BEL AIR : C'EST LE 3 MAI

LES ÉLUS DE MA VILLE À MON ÉCOUTE

SECRETARIAT DES ÉLUS : 04 42 94 93 85

Richard MALLIÉ : Maire et Vice Président de la CPA.
Sur rendez-vous au 04 42 94 93 80.

Amapola VENTRON : 1^{er} Adjoint, déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse. Sur rdv au 04 42 94 93 76.

Marie-Odile ARMANDON : Adjoint, déléguée à la culture.
Sur rdv au 04 42 94 93 58.

Mathieu PIÉTRI : Adjoint, délégué à la petite enfance et au patrimoine. Sur rdv au 04 42 94 93 68.

Monique SALOMON : Adjoint, déléguée à l'aménagement du territoire et conseiller communautaire.
Sur rdv au 04 42 60 68 78/80.

Roger MOSSÉ : Adjoint, délégué à la sécurité des personnes et des biens. Sur rdv le matin au 04 42 94 93 85.

Corinne LE MEUT : Adjoint, déléguée aux sports et aux Grands Evènements.
Sur rdv le mercredi après-midi au 04 42 94 93 55.

Edmond EUTEDJIAN : Adjoint, délégué aux affaires sociales.
Sur rdv au 04 42 94 93 92.

Edouard ALEXANDER : Adjoint, délégué aux finances.
Sur rdv au 04 42 94 93 24.

Mathieu MORATEUR : Adjoint, délégué aux nouvelles technologies et au développement durable.
Sur rdv le samedi matin de 9h à 13h au 04 42 94 93 85.

Yann PERTUISEL : Conseiller Municipal délégué à l'application du droit des sols, à la gestion du personnel communal, aux cérémonies patriotiques et aux personnes handicapées.
Sur rdv au 04 42 94 93 85.

Dominique BIÈCHE : Conseiller Municipal délégué à la communication. Sur rdv au 04 42 94 93 33.

Armand CHAMLA : Conseiller Municipal délégué aux travaux de proximité et à la propreté de la commune.
Sur rdv au 04 42 60 68 40.

André GAUTIER : Conseiller Municipal délégué au village.
Sur rdv le samedi matin de 10h à 12h au 04 42 94 93 85.

ANNUAIRE MUNICIPAL

MAIRIE 04 42 94 93 93

de 8h à 16h30 tous les jours

de 9h30 à 12h le samedi (pour l'État-Civil)

POLICE MUNICIPALE 04 42 94 93 27

CULTURE

- Service des affaires culturelles 04 42 94 93 58

- Bibliothèque municipale 04 42 94 93 79

- lundi de 10h à 12h et de 13h à 19h

- mardi de 10h à 12h et de 14h à 17h

- mercredi de 9h à 18h

- vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

- samedi de 9h à 12h

- Bibliothèque de La Salle 04 42 22 07 72

- mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

SPORTS ET LOISIRS

- Service des Sports 04 42 94 93 56

- Piscine complexe Guy Drut 08 10 00 80 60
- Centre de Loisirs La Gratianne 04 42 22 93 04

SOCIAL

- Maison Intercommunale du Droit et du Citoyen 04 42 94 93 96
- Maison de l'Emploi 04 42 94 96 60
- Centre Communal d'Action Sociale 04 42 94 93 96/97

CRÈCHE

- Service municipal de la Petite Enfance 04 42 94 93 68
- Multi accueil "L'Arbre de Vie" 04 42 22 53 12
- Multi accueil "Les Boucanous" 04 42 22 57 22
- Multi accueil "Les Frimousses" 04 42 94 27 41
- Multi accueil "La Farandole" 04 42 69 41 97

SERVICE TECHNIQUE 04 42 60 68 40

TRAITEMENT DES DÉCHETS

- Service des collectes des déchets ménagers 08 10 00 31 10
- Service des encombrants 04 91 81 03 30
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
- Centre d'Apport Volontaire déchetterie
Av. Thiers 04 42 22 95 30



Le boucain
Publication



Directeur de la publication : Richard Mallié - Rédacteur en

Chef : Nathalie Roure - 04 42 94 93 33 - **Rédaction** : Mairie de Bouc Bel Air - Service Communication - **Conception maquette** : T and T -

Mise en page : Catherine Martinez - **Photos** : Monique Partiot - Mairie de Bouc Bel Air - **Publicité** : Service Communication - 04 42 94 93 30

- **Gravure et Impression** : Radigraph - **Site** : www.boucbelair.fr -
Tél : 04 42 94 93 93 - Fax : 04 42 22 54 34

**Au vu du succès,
le marché
des producteurs
revient mi-mai**

**Je consomme
des produits
LOCAUX**

Voici pour cent francs
du thym de la garrigue
Un peu de safran
et un kilo de figues
Voulez-vous, pas vrai,
un beau plateau de
pêches...

**De mi-mai
à fin septembre
place de
l'Hôtel de Ville**

Retrouvez les infos sur
boucbelair.fr

PAYS D'AIX
VILLE DE BOUC BEL AIR
VILLE NATURE

édito

Le boucain
Sommaire

- 3 Édito
- 4 Ma ville nature
 . Eco-rénovez en Pays d'Aix
 . GD6D : 1^{ères} actions retenues...
 . Urbanisme : Les grandes orientations
 . Stop à la pub
 . Faire une clôture : attention à la réglementation
- 6 Ma ville se transforme
 . Amateurs de balades, soyez rassurés
 . Une croix de belle facture
 . Un carrefour à La Croix d'Or
 . Chauffage de l'église : le projet bientôt validé
 . 3 Pigeons : des aménagements pour fluidifier le trafic
 . Vous avez des arbres, taillez les !
- 8 Ma ville est solidaire
 . CQFD
 . Un petit-déjeuner pour les futurs entrepreneurs
 . Le taux de chômage à la hausse mais...
 . 200 euros pour tes vacances
 . Soyons respectueux et solidaires
 . Des malades d'Alzheimer bien accueillis
 . Plus de 300 invités au repas du Maire
 . Un chantier pour aider les jeunes à s'orienter
 . Un conflit ? Pensez au conciliateur de justice!
 . Etat-civil : Décès
- 11 Ça se passe dans ma ville
 . Avec le printemps, commence le temps du souvenir
 . Bouc Bel Air se fiance avec Fiesole
 . Une nouvelle recrue à la police municipale
 . Le Petit Casino fait peau neuve
 . Bienvenue aux nouveaux Boucains
 . Vœux, médailles et retraites
 . On fait la fête chez les ASMAT
 . Le Maire vient chez vous
 . Etat-civil : Naissances et mariages
 . Faites la Fête des Voisins
- 14 Dossier
- 16 Grandir dans ma ville
 . Un carnaval futuriste
 . Inscriptions à l'école / Mission impossible
 . Vacances réussies / Un séjour d'été à la montagne
 . Découverte du patrimoine
 . Cherche bénévoles pour la forêt
- 18 Ma ville bouge
 . Les Boucles Bel Air : c'est le 3 mai
 . Le printemps au château : expo de véhicules anciens
- 19 Gros plan sur les assos
- 20 A l'affiche
 . Spectacles, café-concert, expos...

Chers administrés,

Il y a maintenant un an, que l'équipe municipale est en place et que nous travaillons sans relâche à appliquer notre programme de Bouc Bel Air "Ville nature" pour que les boucains vivent toujours mieux dans notre belle commune.

Nous ferons bien sûr, le point et le bilan sur les actions menées et à mener pour la suite de ce mandat, lors de la deuxième édition des échanges citoyens à la rentrée prochaine. Cependant je souhaite vous informer de quelques changements sur la commune.

Comme vous le savez, le groupe scolaire des Chabauds va déménager dans la nouvelle école à côté du Collège Georges Brassens et du complexe Guy Drut. Le dossier de cette revue est d'ailleurs consacré à ce nouvel équipement public.

Il ne vous a pas échappé non plus combien la concertation est importante dans notre mode de gestion des affaires communales. Aussi, j'ai le plaisir de vous annoncer que les Conseils Consultatifs de Quartiers sont lancés, les présentations ont été faites avec les différents acteurs, vos quartiers vont donc pouvoir disposer de l'oreille du maire au quotidien.

Je voulais aussi vous rappeler que notre moyen de communication le plus réactif était notre site internet que nous avons entièrement refait. Aussi, en cas de dysfonctionnements sur la commune, je vous invite à venir le consulter pour être informés en temps réel des récentes actualités. Je pense notamment à l'épisode de la grève de la collecte des ordures ménagères où les informations étaient mises en ligne sur le site y compris le samedi et le dimanche. N'hésitez pas non plus à utiliser ce moyen pour nous signaler toute nuisance constatée. Comme vous avez pu le découvrir la transparence est une de nos priorités.

Enfin, je souhaite remercier tous nos bénévoles qui sont les cellules de vie de notre tissu associatif et sans lesquels notre commune ne serait pas si animée. J'ai toujours un grand plaisir à les côtoyer sur les événements qui font le plaisir des petits et des grands. Je sais que nos associations nous réservent de nombreuses surprises avant la fin de l'année.



RICHARD MALLIÉ



Eco-rénovez

en Pays d'Aix

C'est le nom du dispositif mis en place par la Communauté du Pays d'Aix, dont l'objectif est d'inciter à la rénovation énergétique du parc de logements privés. Rénover sa maison, ce n'est pas seulement réduire les émissions de gaz à effet de serre, c'est aussi : faire des économies d'énergie et ainsi réduire ses factures, améliorer le confort de son logement et valoriser son patrimoine. Ce dispositif s'adresse à tous les ménages. Il est organisé sous forme d'un « guichet unique » accessible sur le site de la CPA avec des offres de conseils (diagnostic énergétique, isolation de la toiture en tenant compte du confort d'été, isolation des murs, chauffage et chauffage solaires, poêle et chaudière à bois, prêts bonifiés (en cours de mise en place), aide aux primo-accédants) et d'accompagnement, des listes d'entreprises affiliées à la CPA et labellisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et des aides financières adaptées à chacun. Alors n'hésitez pas à rénover votre habitation.

COMMENT OBTENIR UN



Les aides de la CPA aux propriétaires désireux de rénover leur logement prennent la forme d'éco-chèques. Le dossier est très simple à monter, aucun besoin d'avancer les sommes.

+ D'INFOS : www.agglo-paysdaix.fr

Vous pouvez également contacter le Point Rénovation Info Service (PRIS) et les Espaces info énergie pour des conseils gratuits, neutres et indépendants.

+ D'INFOS : 04 42 53 78 44

GD6D :

Premières actions retenues par les Boucains

En octobre dernier, nous vous annonçons le lancement d'une opération auprès de 700 familles boucaines destinée à les accompagner dans le choix et la mise en pratique de gestes éco-responsables. En voici les premiers résultats.

Accompagner les habitants d'un quartier pour les inciter à adopter les bons gestes éco-responsables telle est la mission qu'a confiée la ville à la Sté E3D Environnement au travers de l'opération GD6D depuis juillet dernier. Les familles « test », ont été choisies sur trois secteurs de la ville qui n'ont pas forcément les mêmes problématiques (le Village et une partie du nord de la commune, comprenant notamment la Gratianne, la Bergerie, la Source, la Moustelle, la Cyprière et Beausoleil). Il ressort des premiers résultats de cette étude, que les gestes sur lesquels ont décidé de travailler majoritairement les familles sont l'achat de produits éco-labellisés, l'arrêt de la pub dans les boîtes aux lettres (voir article ci-contre) ou encore l'arrêt de l'utilisation de pesticides. Deux actions sont communes à la ville et aux habitants, à savoir la réduction des déchets

dans le village et l'arrêt de l'utilisation des pesticides dans le secteur nord de la commune (Gratianne-Vergers-Restanques). Concernant ce dernier point, la ville a inclus une clause environnementale dans tous ses marchés publics et le service espaces verts de la ville est en « zéro phyto ». Pour évaluer l'impact sur l'environnement, des mesures vont être effectuées dans les Vallats. Pour vous, particuliers, être en « zéro phyto » c'est :

- je regarde quels produits phytosanitaires j'ai dans mes placards et je les apporte à la déchetterie,
 - je construis un abri à coccinelles qui élimineront naturellement les pucerons,
 - je fais de même avec les moustiques avec des produits naturels de type citronnelle, par exemple.
- Si je fais partie d'une « famille test », une fois par mois je suis contactée par mail, ou par télé-

phone, je dis si j'ai réussi les actions que j'avais choisies, je peux en essayer de nouvelles et 3 fois par an, je suis informée des résultats de l'opération sur l'ensemble du quartier.

« L'objectif est de démontrer qu'une action individuelle qui peut paraître anodine, peut avoir des conséquences à l'échelle d'une commune »

précise Mathieu Morateur l'adjoint au maire en charge du développement durable. Alors bien sûr, même si vous ne faites pas partie des familles « test », vous pouvez vous approprier ces gestes éco-responsables et agir vous aussi pour la planète. C'est justement l'effet recherché.

**Trucs et astuces pour construire un abri à coccinelles :
Retrouvez l'explication complète sur www.jardinsdenoe.org**



Urbanisme : Les grandes orientations de la ville

C'était l'ordre du jour de la réunion publique sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, mi-février à la Bastide de La Salle. Richard Mallié, son équipe, et les bureaux d'études qui travaillent sur le dossier ont répondu aux questions de la centaine de boucains présents ce soir-là.

Vous avez été nombreux à répondre présent à l'invitation de Richard Mallié à propos du devenir de notre commune en matière d'urbanisme. Ce dernier, comme promis, a décidé de revoir le PLU, afin de mieux prendre en compte les souhaits des Boucains. Lorsque l'on révisé un Projet Local d'Urbanisme (PLU) un des premiers chantiers à lancer est celui de la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document obligatoire et important puisqu'il est en quelque sorte l'ossature incontournable du futur PLU et que toutes les décisions qui vont être prises doivent l'être au regard de ce document. Pour le définir, il faut se poser un certain nombre de questions comme : Comment conjuguer développement urbain avec préservation des zones naturelles tout en respectant les obligations légales (logements sociaux) et les attentes des Boucains ? Quelle place pour l'agriculture et comment favoriser les petites exploitations qui peuvent aider les circuits courts ? Comment prévoir au mieux les risques tels que les inondations ou le feu ? Comment favoriser les déplacements doux et réduire la circulation ? En résumé, dans quelle ville souhaitons-nous vivre ? Richard



Mallié, Monique Salomon son adjointe déléguée à l'aménagement du territoire, Yann Pertuisel conseiller municipal en charge de l'application des droits du sol et les cabinets Luyton et Ecotonia ont ensuite répondu aux nombreuses questions des participants, cartographie et chiffres à l'appui. Suite à cette réunion, le PADD a été débattu à l'occasion du conseil municipal du 16 mars dernier. La prochaine étape sera la traduction de ce PADD à travers le zonage et le règlement du PLU. Comme pour le diagnostic, une exposition didactique relative au PADD est installée en mairie afin que tous les boucains puissent se faire une opinion et participer en connaissance de cause et s'ils le souhaitent, à l'enquête publique qui devrait se dérouler dans le courant du dernier trimestre 2015. En effet, dans la délibération de prescription du PLU, seule une exposition diagnostic et PADD est prévue.

STOP à la pub le saviez-vous ?



Chacun peut, par des actions simples et concrètes, œuvrer au quotidien pour limiter l'augmentation constante de la quantité de déchets produits. Chaque année, nous recevons plus de 850 000 tonnes de courriers non adressés ! Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus, des publicités ou des journaux gratuits qui re-

présentent en moyenne chaque année 31 kg par foyer. Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible en apposant un autocollant « stop pub » soit de façon temporaire (pour ne pas encombrer sa boîte pendant les vacances par exemple) soit de façon permanente si vous ne lisez pas les publicités. Les autocollants « Stop Pub » sont disponibles sur simple demande auprès du département Déchets de la Communauté du Pays d'Aix à l'adresse suivante collectes.dechets@agglo-paysdaix.fr ou en remplissant directement le formulaire sur le site internet de la CPA : <http://www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets>

Faire une clôture :

!! ! %
(! !

Depuis 2007, l'édification d'une clôture sur Bouc Bel Air doit être précédée d'une déclaration préalable à déposer au Service Urbanisme, pôle municipal de Sauvecenne - impasse des Oliviers. La réglementation en vigueur concernant les clôtures a récemment évolué. En effet, depuis l'approbation de la modification n°2 du PLU en janvier dernier, ce sont les dispositions suivantes qui s'appliquent. Les clôtures sur voies et emprises publiques doivent être composées d'un mur bahut d'une hauteur maximale de 80 cm surmonté d'un grillage. La hauteur totale des clôtures, des piliers et des portails est limitée à 2 m. Les clôtures sur limite séparative (entre voisins) doivent être composées de grilles ou grillages, accompagnés d'une haie végétale. La hauteur des clôtures en limites séparatives est limitée à 2 m. Les essences non allergisantes sont à privilégier pour la composition des haies accompagnant les clôtures. Enfin, il est rappelé qu'en cas de réalisation de clôtures maçonnées (qu'elles soient déjà autorisées/réalisées ou à venir au regard de la réglementation précédemment évoquée), l'en-duit des deux faces de celles-ci est obligatoire. Les clôtures en « parpaings bruts » sur voie impactent fortement sur les paysages et donc sur l'image de la commune, tant pour ses habitants que pour les personnes traversant ou découvrant Bouc Bel Air.

Amateurs de balades, soyez rassurés



Pendant un temps, des rumeurs concernant la fermeture du chemin du vallon du Pégot pour aller dans la forêt des Terres Blanches ont circulé sur la commune du fait de la construc-

tion de la résidence seniors « Montana ». Or, dans les discussions préalables qu'a eues la mairie avec le promoteur, il a toujours été imposé à ce dernier que ce chemin reste ouvert au public. Et ce sera le cas, comme Richard Mallié est allé lui même s'en assurer lors de sa visite de quartier le 22 février dernier. Certes durant les travaux, une partie du chemin a été bloquée. Mais depuis la fin de ces derniers, le chemin est de nouveau praticable, l'accès se fait par la gauche du portail de la résidence, il est fléché et même éclairé. Et si au retour d'une balade, vous avez envie de faire une pause, le salon de thé de la résidence Montana vous accueillera.

Une croix de belle facture



L'entrée du cimetière a pris un nouvel éclat. L'ancienne croix vient en effet d'être remplacée. En bois, elle aussi, et de mêmes dimensions. Mais les services techniques ont choisi une essence tropicale, beaucoup plus résistante à la pluie, au soleil, aux insectes... Une croix faite pour durer. La statue du christ, elle, a été rénovée. Ce travail de qualité a été réalisé, en interne, par les services techniques.

Un carrefour à La Croix d'Or

Un carrefour va être aménagé à La Croix d'Or en attendant la transformation de la RD8n en une avenue urbaine plus accueillante pour tous.

Les feux au croisement de l'avenue du Général de Gaulle et de l'avenue de La Croix d'Or ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Peu après son élection, Richard Mallié avait décidé de lancer un test grandeur nature : l'arrêt des feux tricolores situés au bas de l'avenue du Général de Gaulle. L'expérimentation s'est avérée positive, car le trafic est plus fluide. Reste à faciliter et à sécuriser l'insertion des véhicules descendant du centre-ville et arrivant des Vergers dans le flot des voitures empruntant la RD8n.

Carrefour à double détente

La mairie a donc proposé au Conseil Général d'aménager un carrefour à double détente. De forme allongée, pour s'adapter à la configuration des lieux. Dès que le projet sera validé, les travaux, assez simples à mettre en



œuvre, pourront commencer. Cet aménagement sera provisoire : la RD8n doit en effet, à moyen terme, être restructurée en boulevard urbain, du carrefour de La Croix d'Or jusqu'au giratoire Oxy-lane. Les premières études ont été lancées. Objectif : transformer cet axe routier accidentogène en une avenue urbaine classique avec des terre-pleins centraux, des traversées piétonnes, du mobilier urbain et des espaces verts...

Chauffage de l'église : le projet bientôt validé

Plus qu'une étape administrative à accomplir pour que le projet d'installation du chauffage dans l'église de Bouc Bel Air soit validé. Le portail de l'église étant classé monument historique, le dossier a dû être soumis à l'architecte des bâtiments de France (ABF), comme l'exige la réglementation. Ce dernier doit, en particulier, donner son aval au petit bâtiment qui sera accolé à l'église pour abriter la chaufferie. Les contraintes techniques sont lourdes car il a fallu tenir compte de la nature rocheuse du sol, des différences de niveau, etc. L'ABF a demandé à la mairie de modifier certains points. Il souhaite, notamment, que le garde-corps de l'escalier soit construit et non en métal, tel qu'envisagé. Un nouveau projet intégrant ses remarques lui a donc été soumis. Les travaux pourront ensuite démarrer assez rapidement puisque le système de chauffage a été sélectionné. L'hiver prochain sera chaud dans l'église de Bouc Bel Air.



3 Pigeons : des aménagements pour fluidifier le trafic

Trois aménagements sont envisagés pour limiter les embouteillages autour de l'échangeur des Trois Pigeons.

C'est un point noir de la circulation à Bouc Bel Air. L'échangeur entre l'A51 et la RD8n, dit des Trois Pigeons, est le théâtre de nombreux embouteillages et ralentissements. Beaucoup de salariés empruntent en effet cette voie pour se rendre au Pôle d'activités des Milles La Duranne. Sans compter les habitants de cette zone, très peuplée. Aux heures de pointe du matin, la file de véhicules attendant pour s'engager sur le giratoire des Trois Pigeons, au sortir de l'autoroute dans le sens Aix-Marseille, peut atteindre jusqu'à 500 m. Dans le sens Marseille-Aix, pour sortir de l'autoroute sur la RD8n, elle peut même mesurer 1 kilomètre. Et le soir, c'est la RD 59, venant de la zone d'activité pour rejoindre la RD8n et l'autoroute, qui est totalement congestionnée.

Des feux et un shunt

Des études ont donc été menées pour trouver la meilleure solution permettant de supprimer la remontée de file sur l'A51

à l'heure de pointe du matin ; améliorer la sécurité routière sur la RD8n au débouché de la bretelle et réduire le bouchon sur la RD59 à l'heure de pointe du soir. Tout en favorisant le développement des moyens de transports collectifs. La solution retenue consiste à procéder à trois aménagements :

- installer un feu de régulation sur la branche sud du giratoire des Trois Pigeons, sur la RD8n, (image n°1).
- équiper la bretelle de la sortie de Luynes de feux adaptatifs, à la hauteur du garage des Trois Pigeons, (image n°2)
- construire une voie reliant la RD 59 à la bretelle d'accès à l'A51 direction Marseille, afin d'éviter aux automobilistes venant de la zone d'activité d'avoir à emprunter le carrefour giratoire. Ce que les hommes de l'art appellent un shunt, (image n°3).

Le Conseil Général, qui gère les routes départementales a validé le projet et la livraison est prévue fin 2016.



IMAGE 1



IMAGE 2

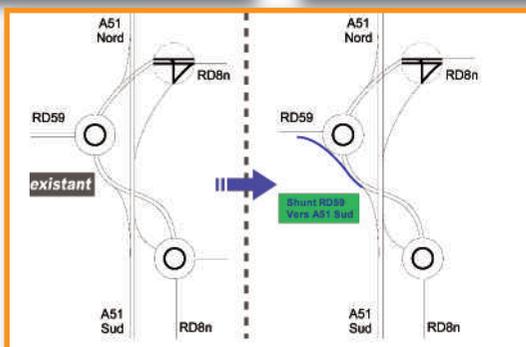


IMAGE 3

Vous avez des arbres, taillez les !

Le logement sur notre commune est à plus de 95% de type pavillonnaire avec jardin. Alors, qui dit jardin dit arbres de clôture ou d'agrément et en la matière une réglementation qui émane du code civil (article 671) existe. Alors pour que vos arbres ne deviennent pas le fruit de la discorde, voici quelques règles à respecter.

Les distances à respecter :

Pour les plantations destinées à dépasser 2 m de hauteur, la distance est de 2 m au moins de la limite séparative, et pour les plantations ne devant pas dépasser 2 m de hauteur, la distance d'au moins 0,50 m. Vous pouvez cependant planter à cette distance un arbre qui doit normalement s'élever à plus de 2 m, à condition de l'éêter régulièrement à cette hauteur.

L'entretien des plantations :

Même lorsque les distances légales sont respectées, il peut arriver que des branches ou des racines empiètent chez le voisin.

Le droit de couper les racines :

vous avez le droit de couper en limite séparative les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain (article 673 du Code Civil). Vous n'êtes pas obligé d'en faire la demande à votre voisin et vous ne pouvez pas le contraindre à les couper lui-même. C'est à vous de le faire.

L'obligation d'élagage :

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres lorsqu'elles dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin (article 673 du Code Civil).

Attention, celui chez qui dépassent les branches ne peut pas les couper lui-même. En revanche, il peut exiger que vous élaguez les branches de vos arbres qui surplombent son terrain.

C Q F D

GUIDE JOBS D'ETE

Si vous êtes en recherche d'un travail pour l'été prochain, c'est presque déjà trop tard ! Malgré tout, gardez espoir et venez récupérer au Point Information Jeunesse de la Maison de l'Emploi le guide spécial jobs d'été 2015 édité par le CIDJ. Au menu : Des adresses, les démarches à effectuer, les secteurs à privilégier et tout un tas de conseils et autres renseignements utiles.

PROVENCE CONTACT EMPLOI

Même si le lieu est un peu loin, ce salon vaut vraiment le déplacement : 16 avril 2015 (9h/18h) au Palais des Congrès de Dignes les Bains. Là-aussi, une rencontre entre des entreprises qui recrutent et des personnes en recherche d'emploi. Le plus : des bus gratuits au départ des principales villes de la région dont Aix-en-Provence ! Renseignements sur le site carrefouremploi.org

CITE DES METIERS

Le Centre Associé de la Cité des Métiers du Pays d'Aix, annexe de la Cité des Métiers de Marseille, est le lieu de référence en matière de recherches sur l'emploi, la formation, l'orientation, la création d'activités. Au-delà, c'est aussi un lieu avec un espace multimédia en libre accès, des conseillers référents, mais aussi, et c'est un aspect un peu moins connu, des ateliers et des permanences sur des thèmes très diversifiés : création d'entreprise, coaching, VAE, orientation...

**Contacts : 1, cours Sextius
13100 Aix en Provence
citedesmetiers.fr
04 42 91 76 06**

Un petit-déjeuner pour les futurs entrepreneurs

Le Bureau Municipal de l'Emploi organise un petit déjeuner d'information sur le statut d'auto-entrepreneur, le 23 avril

Vous envisagez de créer votre entreprise ? Et vous êtes tentés par le statut d'auto-entrepreneur. Avant de vous lancer, prenez le temps de bien vous renseigner. Surtout que la loi Pinel de juin 2014 a apporté des modifications à ce régime. Par exemple, depuis le 1^{er} janvier 2015, les auto-entrepreneurs exerçant une activité commerciale ou artisanale sont tenus de s'immatriculer respectivement auprès du tribunal de commerce et de la chambre des métiers et de l'artisanat, alors qu'ils en étaient dispensés jusqu'alors. Mais ceux qui ont une activité libérale continueront à bénéficier

de la dispense d'immatriculation. D'autres mesures sont également entrées en application. Le Bureau Municipal de l'Emploi organise un petit déjeuner d'information sur ce statut, le 23 avril. L'association EGEE vous rappellera ses avantages et ses limites, à l'aube de cette nouvelle loi, et répondra à toutes questions. Inscriptions au 04 42 94 93 96.



Pays d'Aix initiatives pour la création d'entreprise

Le précédent petit déjeuner, organisé fin février, était consacré à la création ou à la reprise d'une entreprise. Pays d'Aix initiatives y a notamment présenté l'aide qu'elle apporte aux porteurs de projets : elle leur accorde des prêts d'honneur, sans intérêt et sans garantie, et les accompagne (aide au montage de dossier de financement, etc.) durant les premières années.

Le taux du chômage à la hausse mais...

Les Boucains aussi connaissent la crise de l'emploi. En 2014, le nombre moyen de demandeurs d'emplois est passé de 671 à 722. L'augmentation (+ 7%) a toutefois été deux fois moins rapide qu'en 2013 (+ 15%). Idem pour le taux de chômage. Il a encore progressé, passant de 10,31% à 10,63% (+ 0,32 point), mais le rythme a décru : entre 2012 et 2013, il avait bondi d'1,6 point. Le début d'un retournement de tendance

? Par ailleurs, Bouc Bel Air continue à afficher de moins mauvaises performances que les communes voisines. « Notre ville se trouve largement en deçà, entre 2 à 3 points, des taux de chômage de la région, du département ou du Pays d'Aix, insiste Edmond Eutedjian », l'adjoint au maire en charge des affaires sociales. Fin 2014, 12% des foyers de Bouc Bel Air comptaient au moins un demandeur d'emploi.

200 € pour tes vacances

Un projet de vacances ? Si tu as entre 18 et 23 ans, la mairie peut t'aider à le réaliser. Comme chaque été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) va attribuer des bourses vacances autonomes de 200 € à dix jeunes Boucains. Ce qui compte, c'est d'organiser son voyage soi-

même, en dehors de toute structure (pas de vacances en club, donc !) ou du cadre familial (ni dans le gîte loué par ses parents). Pour le reste, tout est possible : randonnée en Corse, mission bénévole au Pérou, le tour des clubs de Berlin, etc. Bref, tu l'auras compris : toutes les destinations, tous les projets

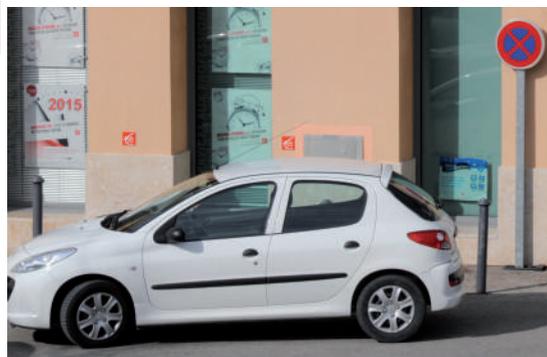
sont éligibles. Pour postuler, il te suffit de récupérer un dossier d'inscription au Pôle Solidarité, 24 avenue du 8 mai 1945, en face de la mairie (tél. : 04 42 94 93 96). A retourner complété, avec le programme et le budget prévisionnel. Cela vaut plus que le coup !

Soyons respectueux et solidaires

Voitures garées sur les trottoirs, devant une entrée de commerces, d'écoles, ... : avant de stationner votre véhicule, vous posez-vous la question de savoir si vous gênez la circulation des piétons, et en particulier celle des personnes à mobilité réduite (PMR) ?

Pas toujours, au vu du nombre important de voitures qui empêchent une personne âgée, une maman avec ses enfants ou une personne handicapée de poursuivre son chemin sur le trottoir qu'elle doit emprunter. Et bien sûr, nous pourrions aussi parler de ceux qui stationnent sur un emplacement réservé aux PMR et qui répondent, si on leur fait la remarque: « mais je n'en ai pas pour longtemps... » ou « il n'y a pas d'autre place... ». La loi de 2005 sur « l'accessibilité pour tous » ne s'adresse pas uniquement aux services publics et ne concerne pas uniquement les mises aux normes des voiries et des équipements (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics) dans lesquelles la commune s'est résolument engagée. Elle concerne chacun d'entre nous, au quotidien, dans son comportement citoyen, empreint du respect que chacun doit avoir pour les autres. "Pour vivre ensemble, cette attention aux autres, et en particulier pour ceux qui se déplacent plus difficilement, ne coûte

que quelques mètres de plus à faire à pied, ce que beaucoup de personnes handicapées voudraient pouvoir faire", comme le dit Yann Pertuisel en charge des personnes handicapées. Alors, avant de garer votre véhicule, demandez-vous si une personne en fauteuil roulant ou une maman avec sa poussette pourra passer comme elle devrait pouvoir le faire. Faisons tous ce petit effort qui permettra lui aussi de « Mieux vivre à Bouc Bel Air » pour beaucoup de nos concitoyens !



Plus de 300 invités
au repas
du Maire



Une belle journée pour tous... Le 11 mars, Richard Mallié et Edmond Eutedjian son adjoint en charge des affaires sociales avaient invité les seniors de la commune au traditionnel repas du maire aux Terres Blanches. Ils ont rendu hommage à la doyenne, Rosa Tedesco, et au doyen, François Peron, de l'assemblée, en leur offrant un cadeau. Plus de 300 personnes avaient répondu à leur invitation. Après le déjeuner, place au bal. Quelques pas de danse aident à bien digérer...

Des malades d'Alzheimer bien accueillis

La Halte-répit détente a accueilli ses premiers malades d'Alzheimer le 16 mars. Elle cherche d'autres bénévoles.

C'est parti pour la halte-répit ! Ce lieu d'accueil temporaire pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer a reçu ses premiers usagers, lundi 16 mars. « Notre halte-répit détente pour les malades d'Alzheimer (HRDA) permet de soulager les aidants : ils peuvent profiter d'une après-midi de liberté, souligne Sylvie Grégori, la déléguée de la Croix Rouge. Cela aide aussi les malades à conserver des liens sociaux. » Cette Boucaine, référente de la HDRA de Marseille, a créé celle de Bouc Bel Air à la demande du Centre Communal d'Action Sociale. La Croix Rouge a lancé ce service innovant en

2006 et en a ouvert plusieurs dizaines en France.

Ouvert tous les lundis après-midi

La HRDA de Bouc Bel Air assure un accueil tous les lundis après-midi, de 14 à 17h, au foyer des anciens. Les malades sont pris en charge par des bénévoles, qui animent des jeux de société, des ateliers mémoire et motricité... Une participation symbolique de 5€ est demandée aux familles. « Pour le moment, je suis épaulée par trois bénévoles, ce qui permet de recevoir 8 malades, précise Sylvie Grégori. Mais j'aimerais en recruter d'autres pour nous permettre d'optimiser le



fonctionnement, voire d'ouvrir une seconde après-midi par semaine, s'il y a de la demande. » Les bénévoles et les familles peuvent contacter Sylvie Grégori au 06 13 37 83 73.

Etat-Civil Décés

AUGEY André 19/12/2014
MAILLOT-BRIAN épouse KHACHADOUR
Marguerite 02/01/2015
BERZIA épouse AUGIER Paulette 02/01/2015
ROLIN Marcelle 03/01/2015
GORTCHAKOFF Victorine 03/01/2015
ALLARD épouse CLOT-GOUDARD Monique
04/01/2015
HOUSSE Laurent 04/01/2015
ZAOUI épouse THENOT Françoise 06/01/2015
BOURRELLY André 06/01/2015
VINYES Francis 08/01/2015
KOPF Maxime 11/01/2015
CASTAINGT Lou-Rose 17/01/2015
GRAZIANI épouse D'URSO Georgette
17/01/2015
SAGONI ve LARGUIER Narcisse
18/01/2015
MICOLLIER Henri 20/01/2015
VEYRIER Joseph 21/01/2015
MEYER Patrick 21/01/2015
PEIRA ve GODART Yvonne 22/01/2015
GARCIA ve PINNA Anna 23/01/2015
VACHIER Eugène 24/01/2015
FERNANDEZ ve FERNANDEZ Juana
26/01/2015
BELLUSO Jean 28/01/2015
CAMPI ve APONTE Josette 29/01/2015
MIZZI Alice 30/01/2015
CICCARELLI ve MERCANTETTI Silvia Teresa
03/02/2015
GÉRARD Jean 05/02/2015
ROMANETTI ve ANGE Gisèle 09/02/2015
SILVESTRE ve BENOIT Raymonde
09/02/2015
SARD Marcel 09/02/2015
SAUCOURT ve GIMENEZ Henriette
12/02/2015
CARBONARA ve MICHELOTTI Clémentine
12/02/2015
COTTA ve RICHARD Paulette 12/02/2015
ROYERE Georges 12/02/2015
COURTIOL Francis 13/02/2015
ARNAUD ve DESSENA Marie Antoinette
13/02/2015
PINATEL ve TENNEVIN Marie 14/02/2015
RICHOL Joseph 15/02/2015
RIES ve GARDET Anna Marie 15/02/2015
DAVIN ve MARCELLIN Andréa 15/02/2015
VALTRIANI ve GIAI-MERLERA Henriette
15/02/2015
GAMALERI ve PAUL Arlette 16/02/2015
VICHOT ve HENRION Marthe 16/02/2015
ROSOLATO ve VERNAZZA Marguerite
18/02/2015

Un chantier pour aider les jeunes à s'orienter

Une dizaine de jeunes en difficulté ont repeint l'intérieur de la Bastide de La Salle, début mars. Objectif de ce chantier : les aider à définir leur projet professionnel.

Une semaine pour raccrocher ... Une dizaine de jeunes ont participé au chantier citoyen organisé par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), du 2 au 6 mars. Âgés de 16 à 22 ans, et originaires de Bouc Bel Air, Cabriès ou Simiane-Collongue, ils avaient été invités à y participer par la Mission Locale. Objectif : leur remettre le pied à l'étrier. Ces jeunes ont, en effet, quitté l'école sans projet professionnel et peignent donc à s'insérer sur le marché du travail.

De bons résultats

Durant une semaine, ils ont repeint l'intérieur de la Bastide de La Salle. L'occasion pour les médiateurs du CISPD qui les encadraient de tisser des liens avec eux et de les aider à s'orienter. « Les premiers chantiers que nous avons organisés ont donné des bons résultats,



précise Delphine Savine, la coordinatrice du CISPD. Les jeunes ont fait du beau travail, qui a été apprécié à sa juste valeur. Et surtout, plus de la moitié ont ensuite démarré une formation ou trouvé un emploi. Les autres continuent à être suivis par les médiateurs et la Mission Locale. »

Un conflit ? Pensez au conciliateur de justice !

Entretien avec Alain Atteia, l'un des deux conciliateurs de justice bénévoles intervenant à Bouc Bel Air



Pourquoi les gens vous sollicitent-ils ?

Nous traitons tous les conflits à l'exception des affaires familiales, administratives et relatives au

droit du travail. Les gens nous sollicitent donc pour des litiges commerciaux, des problèmes de voisinage, des difficultés entre propriétaires et locataires, des servitudes, etc.

Comment procédez vous ?

J'entends d'abord le plaignant puis invite l'autre partie à un entretien de conciliation. Si nous trouvons un compromis, j'établis un constat d'accord. Si les deux parties le souhaitent, je peux demander au président du tribunal d'ins-

tance de lui donner une force exécutoire. Il aura donc la même valeur qu'un jugement. Et si une des deux parties ne le respecte pas, l'autre peut demander à un huissier de faire exécuter l'accord. En cas de litige commercial, la procédure de conciliation se déroule par écrit.

Et si aucun accord n'est trouvé ?

Le plaignant peut saisir le tribunal. Mais nous parvenons souvent à un accord, et dans le cas contraire, les procédures devant le tribunal sont rares.

Alain Atteia tient une permanence tous les jeudis et Josianne Montagner, l'autre conciliateur, reçoit les mardis après-midi. Leur intervention est gratuite. Rendez-vous au 04 42 94 93 96.

Avec le printemps, commence le temps du souvenir

L'organisation des manifestations patriotiques est du ressort des communes dans notre pays. Elles sont au nombre de onze et ont fait l'objet de textes parus au journal officiel afin que soient respectés les principes intangibles se rapportant au cérémonial et aux honneurs militaires.



Dans l'esprit de beaucoup de Français les manifestations patriotiques sont uniquement synonymes de jours de congés. Et pourtant, elles ne sont pas réservées aux seuls « Anciens Combattants », à des personnes d'un « certain âge », ou à quelques nostalgiques de leur engagement militaire pour notre Pays. Ces manifestations nous concernent tous, c'est notre Histoire qui s'écrit au fil des générations et malgré ce, force est de constater que la place de l'Hôtel de Ville n'est généralement pas assez garnie les 8 mai, 14 juillet et autres 11 novembre. Se rassembler autour de notre Monument

aux Morts, symbole de la résistance, du courage et du sacrifice de notre peuple, est un moment privilégié de se retrouver pour quelques instants de cohésion, de fraternité et de convivialité intergénérationnelles. La manifestation qui démarre la « saison » se déroule toujours le dernier dimanche du mois d'avril et rend hommage aux victimes et aux héros de la déportation, durant la seconde guerre mondiale. Elle aura lieu cette année, le dimanche 26 avril 2015 à 11h devant la stèle Jean Moulin à La Salle. Alors venez nombreux car comme le dit Yann Pertuisel conseiller municipal chargé entre autres des cérémonies patriotiques : « J'encourage mes concitoyens à venir nous rejoindre lors des cérémonies patriotiques organisées par la commune tout au long de l'année, en liaison avec l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Bouc Bel Air. Plus que jamais, dans ces périodes difficiles, la Patrie et l'amour de son Pays doivent être des valeurs universelles partagées ».

Bouc Bel Air se fiance avec Fiesole

Le comité de Jumelage de Bouc Bel Air (CJVBBA), représenté par Robert Garcin (Président), Elisabeth Groelly (Vice-Présidente) et Chantal Le Hir (Secrétaire Générale) s'est rendu à Fiesole, en Toscane, les 27, 28 et 29 janvier derniers afin de faire connaissance avec notre future ville jumelle.

C'est Anna Ravoni, maire de Fiesole, Barbara Casalini 1^{ère} adjointe, Francesco Sottili adjoint à l'éducation, aux sports et aux affaires sociales et Donata Spadolini, conseillère municipale à la culture qui les ont accueillis afin d'établir les prémices d'un jumelage. Cette ville de 14 000 habitants, située en Toscane, au-dessus de Florence, présente certaines similitudes avec la nôtre et plus largement avec la Provence, puisqu'on le sait, notre région a été une terre d'immigration pour les Italiens, au début du siècle dernier. C'est par une route en lacets, à travers des paysages verdoyants et d'incomparables enfilades de cyprès typiques de la Toscane que vous atteindrez au sommet de la colline, Fiesole, ancienne cité étrusque, qui fut longtemps la suzeraine de sa rivale, la future Florence. Aux dires des participants, l'accueil a été d'une rare qualité et les



contacts féconds. Richard Mallié, Marie-Odile Armandon, son adjointe en charge de la culture, l'ensemble du conseil municipal ainsi que tous les membres du CJVBBA ont décidé d'aller plus loin et d'inviter l'équipe Italienne à venir nous rendre visite au mois de juin, pour la signature d'un Pacte d'amitié entre nos deux communes. Pour vivre en direct cette rencontre, vous pouvez vous rendre sur le site du CJVBBA. Vous y trouverez le film de la visite et un compte-rendu détaillé du voyage. Site : www.boucbelair.eu/jumelage/

Une nouvelle recrue à la Police Municipale



La ville vient de procéder au recrutement d'un policier municipal afin de maintenir les effectifs. En effet, comme vous pourrez le lire dans l'article en page 12, deux policiers municipaux viennent de prendre leur retraite. La ville a donc procédé à deux recrutements afin de les remplacer, le second poste devant être pourvu cet été. Le premier à venir compléter les rangs des effectifs de la police municipale c'est Frédéric Francone qui a pris ses fonctions le 1^{er} avril. Ce gardien de police municipale qui, après avoir fait un passage en gendarmerie, nous arrive de Septèmes, n'est pas un inconnu puisque dans le cadre de sa formation, il a effectué un stage au sein du poste de police de Bouc en 2013. Nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune.

Le petit Casino du village fait peau neuve

Depuis le mois de février le « Petit Casino » du centre ville a fait peau neuve et cela dans tous les sens du terme. En premier lieu, ce sont les gérants qui ont changé. Vous êtes maintenant accueillis par un jeune couple, Hervé Salor et sa compagne Adeline Chanal qui arrivent de Salin-de-Giraud où Hervé avait une boulangerie. Cherchant une reconversion à deux, la gestion d'un « Petit Casino » s'est vite imposée comme une évidence. Peau neuve aussi, parce que la propreté et l'agencement du magasin sont de retour. Plus de 1200 références vous attendent contre 500 auparavant, de même qu'un rayon bio beaucoup plus conséquent et vous pourrez constater une petite baisse des prix, ce qui n'est pas négligeable. Enfin, l'accent a été clairement mis sur un espace boulangerie avec vente de pains (baguette, complet, campagne et céréales) et viennoiseries. Les petits plus sont : la livraison à domicile, les recharges pour téléphones mobiles et un retrait « cdiscount ». Pour le moment, « Le petit Casino » est ouvert du lundi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h30. Cartes bleues et tickets restaurants sont acceptés. Alors, n'hésitez pas à faire vos courses chez Hervé et Adeline et ainsi participer au maintien des commerces de proximité dont nous avons tous besoin.



Bienvenue aux nouveaux Boucains

« Merci d'avoir répondu si nombreux à cette invitation qui se veut informelle. Je suis heureux que cette cérémonie des nouveaux arrivants soit devenue incontournable à Bouc Bel Air. Lorsque je l'avais créée il y a plus de 20 ans, je n'imaginai pas à quel point elle permettrait de tisser du lien entre les boucains. » C'est par ces mots que Richard Mallié a ouvert la manifestation en l'honneur des nouveaux arrivants. En effet, depuis le début des années 1990, date de la première élection de Richard Mallié au poste de 1^{er} magistrat de la ville, il est de coutume, une fois par an, de réunir les nouveaux venus afin de leur présenter leurs élus, les responsables de l'administration ainsi que les services disponibles dans leur ville d'adoption. Une manifestation très conviviale qui a permis aux nouveaux boucains de se sentir chez eux,



comme l'a conclu le maire : « Notre rencontre d'aujourd'hui n'est qu'une première étape, car dorénavant vous écrirez avec nous l'histoire et l'avenir de la commune ! Après tout, comme l'a si bien dit Paul Valéry : "La mémoire est l'avenir du passé". »

Vœux, médailles et retraites

Fin janvier, a eu lieu en mairie la traditionnelle manifestation d'échanges de vœux entre les élus et les services de la ville.

Chacun a souhaité le meilleur pour l'autre et surtout pour tous les Boucains qui restent l'élément de préoccupations majeur de l'ensemble de la collectivité territoriale que représente la mairie. Cette manifestation a aussi été l'occasion de distinguer certains membres du personnel au travers de la remise de la médaille du travail et d'en remercier certains autres à l'heure de leur départ en retraite. Richard Mallié a décoré 4 récipiendaires, à savoir : Corinne Romanet, Suzanne Pandiani, Michel Fourmon et Georges Bisagno. Concernant les retraités 2014, pas de difficulté pour le nouveau Maire pour retracer leur carrière puisque pour 3 d'entre eux, Francis Morin (scolaire), Gérard Tourrette (Police Municipale) et Hélène Breteaux,



absente sur la photo, (scolaire), c'est lui qui les a recrutés lors de son premier passage en mairie entre 1989 et 2002 et pour les 3 autres, Raymond Jaman (Police Municipale), Mireille Fabre et Catherine Forêt (scolaire), ils étaient déjà en poste à son arrivée. Une manifestation conviviale et chaleureuse qui permet tous les ans un moment particulier dans la vie interne de l'administration municipale.

On fait la fête chez les ASSMAT



Les ASSMAT, ce sont les assistantes maternelles et le 17 mars dernier, celles qui font partie de l'association de la commune présidée par Marie-Christine Rodriguez, se sont retrouvées au centre de loisirs de la Gratianne pour célébrer Monsieur Carnaval car, même chez les tout-petits, on aime se déguiser et faire la fête. C'est ainsi qu'une trentaine d'enfants ont pu admirer les costumes des uns et des autres et parfois, ça les a fait beaucoup rire. Si cette période est propice à la fête, sachez que l'association, en fonction de son budget, essaie tout au long de l'année d'ap-

porter un plus comme par exemple l'éveil musical. Deux fois par mois pendant une demi-heure, un intervenant vient au centre de loisirs et initie les enfants à la musique aussi bien vocale, qu'instrumentale. Si vous êtes à la recherche d'une « nounou » pour la rentrée et que vous voulez faire plus ample connaissance avec celles de l'association, sachez qu'une journée portes ouvertes est organisée tous les ans au mois de juin et cette année elle aura lieu le 13 juin de 9h à 13h à La Bastide de La Salle. Alors, n'hésitez pas à aller les rencontrer, c'est avec plaisir qu'elles vous recevront. + d'infos au [06 16 55 33 50](tel:0616553350) ou sur ambba.fr.



Le Maire vient chez vous

Le 3^{ème} samedi du mois, Richard Mallié et son équipe viennent vous rendre visite.

En effet, dans le cadre des visites de quartiers qui ont repris depuis novembre dernier, nos élus sillonnent notre commune pour discuter avec vous, voir les problématiques sur le terrain ou tout simplement faire votre connaissance. Beaucoup de demandes tourment autour de problèmes de voirie, de propreté ou d'incivisme. Malheureusement, les services de la ville ne peuvent pas répondre à tout, tout de suite. Il y a des saisons (pour couper, planter, reboucher) des programmes sur plusieurs années (voirie, assainissement, pluvial, éclairage) et puis surtout, il y a les finances qu'il faut équilibrer. Mais n'ayez aucun doute, lorsqu'il s'agit juste de bonne volonté ou de logique, les choses sont faites pour faciliter au maximum votre quotidien. Alors, pour savoir si le Maire va vous rendre vi-

site, il suffit de surveiller votre boîte aux lettres puisque c'est par courrier que vous en serez informés. Comme quoi, à Bouc Bel Air ce n'est pas seulement en période électorale que vos élus sont à votre écoute mais tout au long de l'année, c'est d'ailleurs ce qui en fait des élus de proximité et que le Maire est l' élu préféré des Français.



Etat-Civil Naissances

FENNINGER Margot 02/01/2015
KMIHA Yassine 02/01/2015
BANNELIER Léonie 06/01/2015
COLOMBANI Axelle 07/01/2015
LEBAUPIN Ana 15/01/2015
GHIRART Telio 17/01/2015
PINHEIRO BRESCIANI Arthur
20/01/2015
ABDELALI Lya 21/01/2015
ZOBEL Louis 22/01/2015
GAGNERAUD Maxime 24/01/2015
ROSTAIN Céleste 26/01/2015
ANGELLA Louis 06/02/2015
LARGERON Loukas 06/02/2015
MILLEPIED Margaux 06/02/2015
BERNUZ Lévana 09/02/2015
MILLET Ezio 11/02/2015
DEVAUD Alice 12/02/2015
GALHOS GRANITO Bruno
13/02/2015
PERSYN Victor 14/02/2015

Mariage

AXISA Patrick/FOURCADE Valérie
20/12/2014

Faites, la Fête des Voisins



Le vendredi
29 mai
c'est la Fête
des Voisins.
N'hésitez

pas à y participer. Le principe est simple : on décide de faire quelque chose ce soir-là, avec ses voisins, afin de lier connaissance et de partager un moment de convivialité autour d'un buffet. Cela peut se faire à partir de votre Conseil Consultatif de Quartiers dont vous pouvez retrouver les coordonnées sur boucbelair.fr ou au travers de votre Association de lotissements (ASL). N'hésitez pas à aller les voir pour leur suggérer l'idée. Se connaître c'est déjà résoudre 50% des problèmes que peuvent engendrer les relations de voisinage. C'est aussi lutter contre l'individualisme et l'isolement, participer à la vigilance citoyenne et donc mieux vivre sur la commune

Le Pôle Jeunesse montre la voie du développement durable

Le Pôle Jeunesse accueillera les élèves de l'école des Chabauds à la rentrée 2015. Mais aussi l'accueil de loisirs et l'Espace Jeunes. Ce bâtiment qui devrait être novateur sur le plan environnemental, sera bientôt bordé par un nouvel éco-quartier.



C'est un bâtiment exemplaire. Le Pôle Jeunesse, qui sera livré d'ici juin, a été pensé dans une démarche de développement durable. Dans son usage même, comme dans sa construction. Le Pôle Jeunesse accueillera en effet à la fois l'ex-école des Chabauds, l'ex-Accueil de Loisirs Sans Hébergement de La Gratianne et l'Espace Jeunes. Trois en un, afin de mutualiser certains espaces - les salles polyvalentes, mais aussi le réfectoire, la cour, les toilettes, etc. - et donc économiser les ressources.

Utiliser au mieux le soleil

Les architectes ont implanté chacun des bâtiments de manière à tirer le meilleur parti des atouts naturels du site. Les locaux sont orientés par rapport au soleil en fonction de leur usage et de leur fonctionnement, sur la journée mais aussi sur l'année. Pour les salles de classe, par exemple, une orientation est-sud-est à sud-sud-ouest a été retenue, puisqu'elles sont occupées quasiment en permanence, durant l'hiver, et pas du tout en juillet et en août. Mais le réfectoire, ouvert le midi, est orienté est-nord-est afin de profiter du chauffage par le soleil dès le matin. De plus, les architectes ont privilégié de grandes ouvertures, qui laissent pénétrer la lumière naturelle, pour un recours réduit à l'éclairage artificiel. Quant aux toitures, elles sont végétalisées : cette technique, éprouvée, présente de nombreux avantages écologiques.

Petite promenade virtuelle.

Par ailleurs, pour que la mutualisation ne conduise pas à une perte d'identité entre les trois structures, les architectes ont pris le parti de localiser l'ensemble de l'école primaire en rez-de-chaussée, l'Accueil de Loisirs à l'étage, et plus haut dans la colline, l'Espace Jeunes.

L'école primaire

L'ensemble de l'école primaire est installé de plain-pied. Enchâssée dans le terrain, l'école dispose de deux cours de récréation : élémentaire au Nord, maternelle au Sud.



TOITURE VÉGÉTALISÉE

Un hall d'entrée commun

Le hall d'entrée sur deux niveaux met en scène la mutualisation des espaces. Il est pensé comme un volume vertical qui met en relation le haut et le bas du terrain. Depuis le hall de l'école, un escalier intérieur amène au hall de l'Accueil de Loisirs.

L'Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs est situé au premier étage. Il se développe de plain-pied autour du niveau haut du hall d'entrée, qui lui offre un accès direct au terrain extérieur et à la pinède, mais également aux espaces mutualisés de l'école, à l'étage inférieur.



SALLE DE CLASSE MATERNELLE

Le haut du terrain

C'est par là que se fait l'accès des véhicules. Evidemment, on trouve, là aussi, les places de stationnement, l'aire de service et de livraison et la maison du gardien. Depuis le haut du terrain, on surplombe les toitures des bâtiments végétalisées, en continuité du terrain existant.

L'Espace Jeunes

Le bâtiment prend la forme simple d'une maison, au milieu des arbres, ouvert sur la colline. A l'intérieur, un bureau et une grande salle polyvalente. Le Pôle Jeunesse est un marqueur fort du nouvel éco-quartier qui verra le jour prochainement, à proximité immédiate.



ESPACE JEUNES

L'Eco-quartier

Le Conseil municipal du 16 février dernier a approuvé l'ouverture à l'urbanisation sur 4 hectares, à Montauray. Dans un premier temps, une voie sera créée pour améliorer la desserte des nombreux équipements publics de cette zone : le Pôle Jeunesse bien sûr, mais aussi le collège Georges Brassens, le stade de foot et le complexe Guy Drut. Elle délestera la rue Phytéas d'une partie du trafic routier. Des aménagements favoriseront les modes de déplacement doux (vélo, marche...). Le coût de la construction de cette nouvelle route sera financé par le promoteur en charge du programme immobilier. Un programme qui prévoit la construction de trois éco-hameaux. Soit 130 logements au total dont 90 logements sociaux et une part importante de logements en accession à la propriété pour les primo accédants. Cette opération permettra donc tout à la fois de réduire le déficit en habitats sociaux et de favoriser la mixité sociale.

“C'est d'ailleurs une obligation pour la commune, à qui l'État a fixé pour objectif la réalisation de 76 logements par an durant les trois prochaines années sous peine de sanctions”

comme le précise Richard Mallié.





Inscriptions à l'école

La rentrée 2015/2016 se prépare dès maintenant. Les inscriptions à l'école sont ouvertes depuis le lundi 16 mars. Le service scolaire vous accueille en mairie tous les jours, du lundi au vendredi, de 8 à 13 heures. Amenez votre livret de famille et un justificatif de domicile (avis d'imposition 2014, taxe d'habitation ou attestation CAF). L'école dans laquelle sera inscrit votre enfant est déterminée par la carte scolaire, en fonction de votre adresse.

Mission impossible

Mission impossible à relever pour les enfants des écoles primaires. L'édition 2015 de ce rendez-vous très attendu se déroulera les samedi 30 et dimanche 31 mai, au complexe Guy Drut. Au programme : jeux d'adresse, sportifs, de logique, aquatiques, etc. 36 équipes de 5 enfants pourront y prendre part chaque jour. Si le nombre d'inscrits est plus élevé, les participants seront tirés au sort. Les dossiers d'inscription sont à retirer au service sports et grands événements, à la mairie, ou à télécharger sur www.boucbelair.fr. Vous avez tout le mois d'avril pour le retourner, accompagné d'un chèque de 35 € par équipe.



Un carnaval futuriste

Le carnaval de Bouc Bel Air, organisé par Corinne Le Meut adjoint délégué aux sports et grands événements et son service et par Amapola Ventron 1^{er} adjoint délégué aux affaires scolaires et à la jeunesse et son service, s'est déroulé le 14 mars. Le thème : les robots et le recyclage des déchets.

Star wars, Wall-E, Transformers...

Bouc Bel Air avait des airs de ville de science-fiction, le 14 mars. Une journée de carnaval, sous le signe des robots. Les enfants, leurs parents et les enseignants des quatre écoles de la ville, mais aussi les résidents de l'établissement la "Chrysalide" avaient construit des chars futuristes. Parti du complexe des Terres Blanches, le cortège a défilé jusqu'à la place de la mairie.

Spectacle de danse

"Vita danse" a préparé un très beau spectacle, mettant en scène la ville en 2050. Une ville jonchée d'ordures. Un professeur imagine alors une solution : envoyer des robots ramasser les déchets qui seront recyclés. Mais un virus les déprogramme. Heureusement, Rben 2000 réussit à vaincre le virus. Les robots peuvent poursuivre leur tâche, dans une explosion de couleurs. Des banderoles colorées sont déployées, les canons



crachent leurs confettis... et les enfants, qui ont appris la chorégraphie à l'école, rentrent dans la danse.

Merci à tous !

Malgré la pluie qui commençait à tomber, la fête s'est poursuivie par un goûter offert par l'Office Municipal des Fêtes, qui a également financé la fanfare. L'affiche du carnaval a été créée par Nancy Grün la présidente d'"Art and style". Enfin, un grand merci aux parents d'élèves de l'école des Chabauds particulièrement impliqués dans la préparation du carnaval ainsi qu'aux intervenants des TAP et aux animateurs de l'accueil de loisirs.



Vacances réussies

L'accueil de loisirs sans hébergement avait, comme toujours, concocté de fantastiques animations pour les vacances de février. Le palais des dents de lait et le monde merveilleux de Pitou, l'enfant qui voulait être roi, pour les 3/4 ans. La légende de la corne de l'Afrique et le monde merveilleux de Penny, pour les 4/5 ans. Les volcans de Quito et le peuple Akha de Thaïlande pour les 5/6 ans. La prophétie du mage et



le monde magique d'Aslan pour les 6/7 ans. Pour les 8/12 ans, une floraison de projets : la découverte du sepak takraw, un sport d'équipe thaïlandais, proche du volley ; ateliers collage et peinture ; sortie patinoire, etc.

L'Espace Jeunes plébiscité

L'Espace Jeunes a bichonné les plus grands, avec un atelier scientifique, une sortie au cinéma, une randonnée, etc. Rebelote pour les vacances d'avril avec une journée BD, une immersion en terre inconnue, chez les dogons, etc. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 28 mars sur <https://boucbelair.espace-famille.net/boucbelair/index.do>.



Un séjour d'été à la montagne

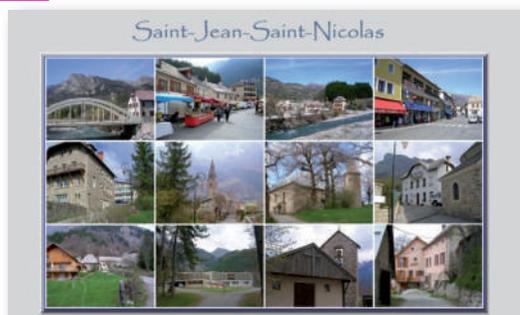
66 jeunes Boucains partiront dans les Alpes du Sud, cet été, du 27 au 31 juillet.

Il est déjà temps de penser aux vacances d'été... L'Espace Jeunes organise un séjour à Pont du fossé, dans la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas, dans les Alpes du Sud, pour les 7/17 ans. Le groupe, encadré par 9 professionnels, sera organisé par tranches d'âge, 7/9, 9/11 et 11/17 ans. Au programme : accrobranche, visites et jeux pour tous ; équitation et

canoë-kayak pour les 7/11 ans ; cani-trotinette et raft pour les 11/17 ans. 66 places sont ouvertes. Le montant de la participation financière demandée varie de 124 € à 279 €, selon le quotient familial et comprend la pension complète, le transport, l'encadrement et les activités spécifiques.

Inscriptions déjà ouvertes

Les inscriptions sont ouvertes depuis le samedi 21 mars 2015 en ligne sur <https://boucbelair.espace-famille.net/boucbelair/index.do>. Ce séjour d'été sera certainement victime de son succès, comme les années précédentes : la demande risque à nouveau d'être supérieure à l'offre. Afin de donner la priorité aux enfants qui n'en ont encore jamais profité, ceux ayant déjà participé aux séjours 2013 + 2014 seront inscrits sur liste d'attente.



Découverte du patrimoine

Un nouvel atelier est proposé aux élèves boucains de CM1 et CM2 durant les temps d'activité périscolaire, depuis le 9 mars : le patrimoine de Bouc Bel Air. Un intervenant leur fait découvrir l'histoire de Bouc Bel Air, ses monuments... Cet atelier remplace un des ateliers consacrés aux arts plastiques. Retrouvez le calendrier des activités sur boucbelair.fr

Cherche bénévoles pour la forêt

Rappel : les inscriptions pour participer à la surveillance en forêt, en juillet et en août, sont ouvertes. La mairie "recrute" 36 volontaires âgés de 14 (voire 13 ans sous conditions) à 17 ans : en compagnie du CCFP et de l'association de Chasse St Hubert, ils effectueront quelques travaux d'entretien le matin, et circuleront à vélo l'après-midi pour repérer des départs de feux et avertir les promeneurs qu'il est interdit de circuler l'été dans la forêt. Chacun des trois groupes de 12 jeunes assurera deux semaines de patrouille : du 6 au 17 juillet ; du 20 au 31 juillet et du 3 au 14 août. Pour les récompenser, la mairie leur offrira un séjour de trois jours à Saint-Vincent-les-forts, la dernière semaine d'août. Pour faire acte de candidature, envoi une lettre de motivation à Monsieur le Maire.

Les Boucles Bel Air : c'est le 3 mai



Comme on ne change pas une formule qui gagne, depuis maintenant 31 ans, cette année encore, que vous soyez un « accro » de la course à pied ou un sportif du dimanche, venez nombreux participer à cette nouvelle édition des Boucles Bel Air. Des sentiers peu connus, un panorama exceptionnel, une ambiance conviviale et des parcours adaptés à tous les âges imaginés par le service Sports et Grands Evènements de la ville et l'Association Courir à Bouc Bel Air (CABBA) c'est ce qui vous attend le dimanche 3 mai. La distance à parcourir dépend de l'âge du participant ; pour les plus jeunes, de 8 à 15 ans, deux tracés de 1000 et 2000 m, les sportifs de 16 ans et plus auront le choix entre la bouclette (5 km) et la Boucle Bel Air (12 km). Ces deux épreuves

sont inscrites au Challenge du Pays d'Aix « La manifestation étant destinée à rassembler tous les Boucains, les personnes en situation de handicap sont bien évidemment invitées à participer à la boucle de leur choix ou à l'organisation de la course (prendre contact au préalable avec l'organisation), avec les autres bénévoles », précise Corinne Le Meut, l'adjoint au maire, déléguée aux Sports et Grands Evènements. Les coureurs recevront un tee-shirt « technique », pourront aussi participer au buffet campagnard car après l'effort vient le réconfort. Venez nombreux et pas d'excuse du type « j'aurais bien fait la course mais je n'ai personne pour me garder les enfants » puisque cette année pour la première fois, un service de garderie durant la course est proposé. Pour vous inscrire : en ligne sur www.kms.fr ; auprès du service sports et grands évènements de la mairie au 04 42 94 93 57 ou sur manif@boucbelair.com ; retrouvez toutes les modalités d'inscriptions sur boucbelair.fr



“Le printemps au château” : exposition de véhicules anciens

C'est le nom d'une manifestation consacrée à l'exposition de véhicules anciens qui se déroulera le 10 mai prochain. Jusqu'à présent cet événement avait lieu dans le somptueux cadre du Château de Calas. « Mais, toute réussite ayant son revers l'affluence record que suscite cette réunion annuelle a obligé l'association Cabr'Auto Passion (les organisateurs) à délocaliser », comme le dit son Président Jean-Marc Giner. C'est ainsi que d'un château, cette manifestation pour sa 6^{ème} édition, passe à des

Jardins, en l'occurrence ceux d'Albertas. Cette année, c'est la DS de Citroën qui sera à l'honneur pour fêter les 60 ans de sa mise sur le marché. Bien entendu de nombreuses marques seront présentes et vous pourrez aussi bien admirer des voitures prestigieuses, comme d'autres, beaucoup plus populaires. Sachez aussi que dans le cadre de

cette exposition, se tiendra une bourse de pièces détachées et qui sait, vous y trouverez peut-être votre bonheur. Les organisateurs ayant pensé à tout, un espace restauration sera à votre disposition ce qui vous permettra de prendre votre temps pour admirer les « anciennes ». Retenez donc votre dimanche 10 mai 2015 de 10h à 17h pour cette journée qui s'annonce exceptionnelle dans un cadre non moins exceptionnel et en plus l'entrée est libre.



Ça glisse à La Salle

C'est à l'initiative de Charles Périer, l'opticien de La Salle que fin janvier, une patinoire synthétique de 100 m² s'est installée sur le parking du centre commercial. Petits et grands ont ainsi pu s'adonner aux joies de la glisse et apparemment, ils y ont pris beaucoup de plaisir. Pour que cet événement puisse avoir lieu, un grand nombre d'habitants de La Salle se sont mobilisés. Charles Périer était à la distribution des patins, Nicolas Cerniac le boucher et Nicolas Volfi le pizzaiolo se sont occupés de la partie alimentaire avec boissons chaudes, frites, brochettes, pizzas et sandwiches. Et puis comme il n'y a pas de fête sans musique, ce sont les musiciens du Big Band de l'Ecole de Musique qui ont assuré le show. Une manière très conviviale pour favoriser le vivre ensemble dans la joie et la bonne humeur. Belle initiative.



100 ans et toujours pas de Reconnaissance !

En cette année du centième anniversaire du Génocide Arménien, l'Association Culturelle Arménienne de Bouc Bel Air (ACABBA) et la municipalité souhaitent donner un caractère solennel à ces cérémonies, afin que nous nous souvenions tous que la barbarie et l'ignominie ne sont jamais absentes de l'esprit humain. A l'heure où nous rédigeons ce texte, seul le déroulement de la commémoration est fixé. Elle aura lieu le samedi 25 avril avec

à 16 h à l'église St André, la célébration d'une Messe de Requiem par les autorités de l'Eglise Catholique et de l'Eglise Arménienne. De là, le cortège se rendra au monument place du 24 avril 1915 pour les discours et le dépôt de gerbes. La banderole du souvenir, sera déployée sur la façade de l'Hôtel de Ville, et vous pourrez assister à une conférence et à la projection d'un film mais, au moment où nous rédigeons cet article, les modalités ne sont pas encore tout à fait déterminées. Dès que le programme sera défini vous pourrez le retrouver sur boucbelair.fr.



Troc aux plantes

L'ADSB organise son traditionnel et convivial "Troc aux plantes" annuel, le samedi 25 avril à partir de 15h à la Bastide de La Salle. La participation est gratuite. Venez nombreux troquer vos boutures et plants de fleurs, légumes ou arbustes.



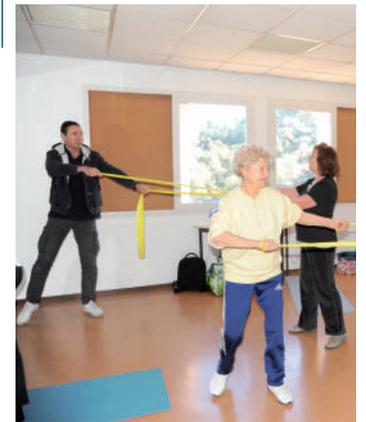
Venez soutenir l'association Smith Magenis 17

L'association Smith Magenis 17 France vient en aide aux enfants atteints d'une maladie génétique rare et orpheline. Pour récolter des fonds, elle organise un grand spectacle dansant sous la direction de l'orchestre « Groupe Génération » qui aura lieu le 17 mai à partir de 14h aux Terres Blanches. Vous pourrez assister à des démonstrations de danses assurées par « Les Copains du Rock et de la Danse », « Etoile d'Egypte » et « Lame d'Orient » et vous pourrez même avoir une initiation aux danses latino et orientales. Alors n'hésitez pas à venir partager ce moment festif convivial et ouvert à tous. Tarif : 15€ / 8€ pour les - de 12 ans. L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'Association Smith Magenis 17 pour faire avancer la recherche médicale et aider les familles. Bar et restauration prévus. Pour toutes informations/réservations : ASM 17 au 06 09 50 30 30 ou 06 10 66 44 74.

« Dolphin Gym » : une nouvelle association sur la commune

C'est à l'initiative de Marc Monneret qu'une nouvelle association d'aide à la personne « Dolphin Gym » vient de voir le jour sur la commune. Ce dernier n'est d'ailleurs pas inconnu des Boucains puisqu'il intervient depuis longtemps au sein de l'association « Gym et Musculation » et, depuis la rentrée, deux fois par semaine, permet aux adhérents du club « Bouc est d'Or » de garder la forme. Son objectif, concernant l'association, est de permettre à des personnes, soit handicapées, soit à mobilité réduite, d'améliorer tous les systèmes et fonctions de l'organisme (système cardiovasculaire, entretien de la souplesse articulaire, recalibrage musculaire, rééquilibrage alimentaire et bien sûr, renforcement des chaînes profondes ou dit plus simplement tout ce qui va concerner

la colonne vertébrale et le dos). Ses techniques sont la synthèse de trente années d'expérience ; c'est un mélange de yoga, gymnastique suédoise, stretching et pilates. Ses interventions se passent à domicile (il possède tout le plateau technique nécessaire). Côté tarifs, en tant qu'association d'aide à la personne, cette dernière dispose d'une éligibilité au crédit d'impôt et CESU, ce qui fait que les prestations sont déductibles à 50% de vos impôts sur les revenus. Alors, si vous sentez que « ça coince » vous pouvez le joindre au 06 24 56 00 09 ou par mail à l'adresse suivante : monneret.marc@wanadoo.fr



Le CCS a déménagé

Le Centre Culturel et Sportif qui jusqu'alors avait son bureau au-dessus de la bibliothèque a déménagé à la Bastide de La Salle. Le numéro de téléphone reste inchangé : 04 42 22 11 15. mail : ccs-boucbelair@wanadoo.fr

L'enfant sauvage

Un enfant sauvage est capturé dans une forêt par des chasseurs. Il a survécu pendant 12 ans, seul, à l'écart de la société. Qui est-il ? D'où vient-il ? Comment l'aider à retrouver le langage et le goût des autres ? Le ministre décide de le faire venir à Paris. Son arrivée provoque une grande excitation dans les milieux intellectuels. Pourtant, il est très vite



10 avril
à 20h30

déclaré idiot et délaissé dans un coin de l'Institut des sourds et muets. Le docteur Ville-neuve, assisté de sa bonne, va entreprendre avec passion cette éducation particulière... Après François Truffaut, Bruno Castan perpétue l'histoire extraordinaire de Victor de l'Aveyron et nous questionne sur notre propre sauvagerie

10 avril à 20h30
aux T. Blanches
Cie 7e ciel (Marseille, 13)
Théâtre Tout public
À partir de 12 ans

Festival Mon échappée belle

Bouc Bel Air, Lambesc, Simiane et Venelles s'associent depuis trois ans pour faire découvrir toute la richesse de la création artistique pour la famille. Le festival pluridisciplinaire propose des créations nationales et internationales mais aussi régionales. Expositions, spectacles, ateliers, lectures... vous aurez l'embarras du choix. Tarif adulte 8€ / Enfant - Abonné 4€

Des rêves dans le sable



18 avril
à 18h

La technique du dessin sur sable conjugue la beauté et l'incroyable performance. Peu d'artistes dans le monde maîtrisent cette discipline. En France, Lorène Bihorel se distingue par ses contes envoûtants et poétiques. Dans une atmosphère ambrée, quelques poignées de sable et l'histoire commence. L'artiste dessine avec du sable sur une table lumineuse, rediffusée simultanément sur grand écran. Les dessins naissent en quelques secondes et se transforment sous les yeux des spectateurs créant une histoire animée.

18 avril à 18h aux T. Blanches
Cie Sable d'Avril - (Paris, 75) - Contes Dessins sur sable
Tout public à partir de 7 ans

La collection crayoni

Tendre, drôle et poétique, ce spectacle mêle admirablement le théâtre et les numéros de cirque traditionnel. En 1972, le chapiteau des Crayoni s'est posé pour la dernière fois, au milieu d'un champ. Tiéro n'avait pas encore douze ans. Tiéro a aujourd'hui 50 ans. Il est devenu le gardien des balles, des doubles fonds, des rires, des peurs, des lasso, des murmures et des rugissements. Assisté de Markof, le vieil instrumentiste, l'artiste ouvre



24 avril
à 20h30

pour nous son album photo, révèle ses petits trucs pour le trac et, peu à peu, se lance lui-même dans des numéros de cirque. Sans avoir l'air d'y toucher mais avec une adresse époustouflante : monocycle, magie, dressage, équilibre ou jonglage se succèdent avec, au passage, quelques tranches de rire. Thierry Craeye incarne toute une troupe circassienne à l'image de celles d'antan qui sentaient bon les numéros faits main

24 avril à 20h30 aux T. Blanches
Cie Roultabi Productions (Belgique)
Cirque-théâtre Tout public
à partir de 7 ans



Soirée contée



Un village de l'est du Groenland. Un étranger, un Français, revient d'une promenade matinale sur la banquise. Une vieille dame. Un spectacle qui vous emmènera au cœur d'un pays lointain, peut-être pas si froid qu'on ne le dit, peut-être pas si blanc. Une soirée contée qui s'inscrira dans une exposition interactive sur le Groenland (voir article ci-contre).

**Soirée contée tout public à partir de 8 ans
25 avril à 20h30 au château**



Journées des Plantes d'Albertas les 22, 23 et 24 mai



Pour la 23^{ème} année consécutive, la famille d'Albertas organise ce magnifique évènement dans ses jardins du XVII^{ème} siècle, classés monument historique, à Bouc-Bel-Air, dans la campagne aixoise.

Pendant trois jours, 160 exposants venus de France, d'Europe et sélectionnés pour la qualité et l'originalité de leurs productions, font partager aux visiteurs leur passion pour la diversité botanique et l'art des jardins. A travers un programme d'animations et d'expositions variées, cette belle manifestation témoigne de la richesse des plantes rares et méditerranéennes.

Toujours plus de passionnés au rendez-vous

En 2014, les Journées des Plantes d'Albertas ont réuni plus de 18 000 visiteurs. Avec un taux de satisfaction

exceptionnel de 97% et près de 56% de visiteurs fidèles, les Journées des Plantes d'Albertas se positionnent comme l'évènement à ne pas rater, rendez-vous annuel incontournable dans le Sud de la France pour les amateurs de plantes et de jardins de qualité.

La culture mise à l'honneur !

Balade au cœur d'un jardin classé monument historique, spectacles bucoliques, expositions d'art, ateliers manuels, interludes musicaux, restaurant champêtre... Les visiteurs pourront profiter d'un programme

Expositions au château

Plumes et Toiles

Du 9 au 14 avril 2015

Les déserts, les portraits et les minéraux

Exposition interactive "Destination Groenland"



Du samedi 18 au mercredi 29 avril 2015

A la découverte du quotidien Inuit, dans la

province d'Ammassalik, à travers le récit conté d'un voyageur, d'images, de sons et d'un carnet de voyage interactif. L'espace « Tinit » met en scène des modules manipulables, comme autant de chapitres d'un carnet de voyage. Au fur et à mesure du récit, le visiteur est invité à participer. Pour cette exposition, l'Omnibus prend le temps d'embarquer tous les voyageurs en partance pour une destination commune. Une expérience étonnante pour toute la famille.

Art Pin So

Du 8 au 10 mai 2015

"La soie en fête"

Ré-Créations

Du 14 au 17 mai 2015

La publicité

Sculpture et arts du feu

Du 20 au 25 mai 2015

Exposition de printemps

Club des Arts

Du 28 au 31 mai 2015

Salon des ateliers

ADSB

Du 5 au 14 juin 2015

Luminances 2015

Bouc Bel Art

Du 20 au 28 juin 2015

14^{ème} Salon annuel

A la bibliothèque

Les Histoires du mercredi

Les 15 avril et 20 mai à

15h30.

Mille et une paroles

Pour les bébés les 22 avril

et 13 mai à 16h

Prix des lecteurs

Remise du prix le mercredi 27 mai à 18h30

16 textes qui commencent chacun par la phrase : Marseille, ce matin-là avait des couleurs de mer du Nord.

Le vote est ouvert par internet sur le site de la mairie ou à la bibliothèque

jusqu'au 16 mai. Les textes sont disponibles en ligne sur le site de la bibliothèque et sur boucbelair.fr

artistique, festif et participatif concocté par les organisateurs et les exposants pour le bonheur de tous. Informations et renseignements visiteurs : 04 91 59 84 94. Retrouvez toutes les informations en temps réel sur

www.jardinsalbertas.com



Guide pratique

Les adresses utiles pour Mieux vivre à Bouc Bel Air

URGENCES

- Pompiers de Gardanne ... 04 42 51 79 40
- Gendarmerie BBA..... 04 42 22 16 85
- E.D.F. Service clientèle ... 09 69 32 15 15
- G.D.F..... 09 69 324 324
- Service des Eaux..... 08 10 40 05 00
- Ambulances A 13 BBA..... 04 42 16 06 06
- S.O.S. Médecins ligne locale. 04 42 26 24 00
- S.O.S. Médecins n° national..... 3624

NUMÉROS UTILES

- La Poste 3631
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- et le samedi de 9h00 à 12h00
- Planning Familial 13 08 00 10 51 05
- Vétérinaire de garde 04 42 59 90 62

TRANSPORTS

- Régie des transports 04 42 93 59 00
- Aix/Marseille - Aix/Bouc Bel Air
- S.A.P. Cariane Provence..... 04 42 94 96 00
- Gardanne/Bouc Bel Air/Marseille
- S.N.C.F. : Gare Saint Charles..... 3635
- Ramassage scolaire
- Gardanne - Aix en Provence - Collège G. Brassens et M. Mauron
- Service Scolaire 04 42 94 93 71
- Taxis
- Sandra PELAZZA..... 06 11 05 16 45
- Bernard MAGNIER..... 06 07 54 79 71

CULTES

- Catholique : Père BRUNET. 04 42 22 09 34
- Église Protestante Unie du Pays d'Aix - Correspondant de secteur :
- A et G Glaenger..... 04 42 69 20 08
- Orthodoxe M. GUEIT..... 04 42 22 25 05
- Communauté Israélite
- M. CHAMLA..... 06 50 27 14 12

PARTIS POLITIQUES

- U.M.P. : M. MALLIÉ 04 42 65 44 44
- PARTI RADICAL :
- M. AGAOUA..... 06 71 08 12 85
- LES VERTS DU PAYS D'AIX :
- M. PLISSON..... 04 42 22 59 96
- P C F : M. GERARD..... 06 19 25 19 56
- PS : M. PICQUET..... 06 72 15 76 11

ASSOCIATION MÉDICALE DE BOUC BEL AIR

- Médecine générale
- Dr MORATEUR - Dom..... 04 42 27 73 30

- Dr DEDIEU - Dom. 04 42 22 02 14
- Dr DEDIEU-GAUTIER - Dom. . 04 42 22 02 14

Orthophonistes

- Mme BOUTET-PIZZERA..... 04 42 22 11 64
- Mme DONNIER..... 04 42 22 25 26

Chirurgiens dentistes

- Dr VASSEROT-MERLE 04 42 22 11 64
- Dr TORELLO 04 42 22 11 64

Kinésithérapies, thérapies manuelles, ostéopathes

- M. COLL / Mme WIQUEL Nathalie 04 42 29 88 25

CENTRE MÉDICAL DE LA GRATIANNE

- Médecine générale
- Dr BOYER - Domicile..... 04 42 22 26 32
- Dr CHAUVET - Domicile ... 04 42 58 92 58

Masseurs kinésithérapeutes

- Mlle MONTMAIN 04 42 22 36 39/06 87 27 13 69
- M. GOUSSET Romain..... 06 89 61 61 17

Chirurgien dentiste

- Dr SIMON..... 04 42 22 51 25

CENTRE MÉDICAL DE LA SALLE

- Médecine générale
- Dr KACZOR 04 42 22 32 59

Masseur kinésithérapeute - ostéopathe D.O.

- M. PISANI..... 04 42 22 10 28
- ou 06 25 43 71 29

Chirurgien dentiste

- Dr BOSCHATEL 04 42 22 19 49

Sophrologue, psychologue, psychothérapie corporelle

- Mme BANET Isabelle..... 06 22 20 29 47

Optique de la Salle

- Dr CIOCCA..... 04 42 22 31 32
- Dom..... 06 22 34 19 85

CENTRE MÉDICAL LE GARANCE

- Av. E. Tabarly
- Médecine Générale
- Dr FEDIÈRE 04 42 22 57 69
- Dom..... 04 42 22 68 39

Orthophoniste

- Mme MUNOZ-MOUSSEIGNE 04 42 22 99 06

RÉSIDENCE PLEIN CENTRE

- Place Jean Moulin
- Médecine Générale - Acupuncture
- Dr LEHUU..... 04 42 22 28 23
- Dr VIDAL sur rendez-vous 04 42 22 26 71

Psychothérapeute - psycho-généraliste

- Mme LENORMAND..... 04 42 22 29 93

Pédicure-podologue

- M. CAMPISTON Xavier 04 42 94 15 03

CENTRE MÉDICAL DE LA MOUNINE

- Chirurgien dentiste
- Dr PINON-RUTILY..... 04 42 22 38 77

Masseurs kinésithérapeutes

- Mme LASSAILLY 04 42 22 15 62
- M. BOUTEILLE 04 42 22 15 62
- M. GUILMOT Ostéopathe . 04 42 22 15 62

Médecine générale

- Dr J. L. GARDE..... 04 42 94 09 06

Laboratoire d'analyses biologiques médicales

- Dr DE CALBIAC 04 42 22 57 11

Centre d'explorations cardiaques et vasculaires

- Dr P. LAMBICCHI - Dr JM.MORANVILLE .. 04 42 22 26 75

Pédicure podologue

- Mme BERNARD..... 04 42 53 57 25
- ou 06 24 30 45 48

CENTRE MÉDICAL SAN BAQUIS

- Psychiatre
- Dr GUILLOU..... 04 42 54 77 59

Masseur kinésithérapeute

- M. BERLINER Randolph..... 04 42 22 00 89

Audio-prothésiste laboratoire Entendre

- M. CHAIX Laurent..... 04 42 69 44 70

Docteur en chirurgie dentaire

- Dr KRESS..... 04 42 54 57 09

Gynécologue

- Dr LE ROUX-EGLOFF..... 04 42 52 06 28

Ostéopathes

- Mlle TOURNIER Cécile..... 06 65 22 06 74
- M. MOYA David..... 06 65 22 00 39

Sophrologue Caycedienne-Yoga enfants

- D. GILARDIN-DEHANT..... 06 22 60 89 46

CENTRE MÉDICAL DU PIN

- Orthophoniste
- P. LOCQUET 06 89 11 72 44
- ou 09 82 45 30 57

Psychologue clinicienne

- S. BONTAZ- ESCOUBEYROU
- Enfant-Ado-Adulte 06 85 05 85 87

ESPACE CROIX D'OR

- Kinéco - Masseurs kinésithérapeutes
- C. GARCIN 04 42 51 10 33
- Y. BACHELARD..... 04 42 51 10 33
- V. PERIER..... 04 42 51 10 33
- C. CHAUVET..... 04 42 51 10 33

Pédiatres

Dr PHILIPPE Florence..... 04 88 13 16 11
Dr SEON Sandrine..... 04 88 13 16 11

Psychologue clinicienne

C. GONTERO-GRANDI
Enfant-Ado-Adulte..... 06 14 58 36 39

Laboratoire d'analyses biologiques médicales

Dr MALLIÉ Frédéric..... 04 42 66 39 50

CENTRE MÉDICAL JOSEPH ROUMANILLE

Médecine générale

Dr MONTREDON Frédéric..... 04 42 59 54 25
Dr MONTREDON Céline..... 04 42 59 54 25
Dr SAUTREAU Anne-Constance
..... 04 42 59 54 25

Masseur kinésithérapeute - Ostéopathe

M. OUDINET..... 04 42 59 49 35

CENTRE DE SANTÉ MANERA

..... 04 42 22 67 34

Kinésithérapeute

C. CASTALDO, J.P. BOIZIS,
M. SCARSELLI, M. BAZAN,
F. DELHOUME, J. GONZALEZ

Ostéopathe

C. CASTALDO, F. CHARLEUX,
D. TOUITOU

CENTRE MÉDICAL DÉCATHLON VILLAGE

Déticienne Nutritionniste

Mme DELANNOY..... 06 32 84 56 96

Hypnothérapeute

C. BOUER..... 06 12 58 95 38

Médecine physique et de réadaptation

Médecine du sport

Dr LOTITO..... 07 89 77 95 07

Pédicure podologue

F. KERIEL..... 04 42 26 28 65

INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES

Mme ALLEWAERT-DE MORO
..... 06 67 05 45 13 ou 04 42 22 27 05

Mme BARBIER

..... 04 42 22 58 70 ou 06 16 79 09 99

Mme CARON-VITIELLO..... 04 42 22 22 56

Mme CHAUVAT-TICHADELLE

..... 06 65 18 07 14 ou 04 42 22 27 05

Mme CHOUVIER..... 06 11 03 44 48

Mme CAREJE..... 06 19 30 06 57

Mme FONTAINE

..... 06 14 75 13 32 ou 04 42 22 27 05

Mme GANDON C..... 06 22 88 20 21

Mme GANDON S..... 06 22 88 20 21

Mme HENRY..... 06 12 81 41 25

Mme HOARAU-MARTIN..... 04 42 22 56 57

Mlle HOARAU..... 04 42 22 56 57

Mme LANDRIN..... 06 60 65 34 56

Mme LAVISSE..... 04 42 22 20 02

..... 06 82 38 76 56

Mme LECONTE..... 04 42 22 22 56

Mme MARAFETTI..... 04 42 22 27 05

Mme MORIN-BLANDA..... 04 42 64 20 63

Mme MUSSIER-ETTARIAN..... 06 28 35 02 70

Mme PERUFFO..... 06 20 48 21 16

Mme GARDIOL..... 04 42 22 22 56

Mme ROUX..... 06 03 16 72 26

Mme SALVO..... 06 60 64 07 88

Mme THOMAS..... 06 63 69 73 77

DIVERS

Chirurgien dentiste

P. BOURGEONNIER..... 04 42 20 35 34

Déticienne nutritionniste

E. MARTIN-PEYRON..... 06 17 35 14 42

S. DELANNOY..... 06 32 84 56 96

Homéopathe mésothérapeute

Dr AILLAUD-TITREMANN..... 04 42 51 25 34

Hypnose

C. BADOUIX-DAGNAUX..... 06 35 54 61 62

Masseurs kinésithérapeutes - Ostéopathes (O)

A. BEUSLIN (O)..... 06 10 91 79 16

F. BOSCHATEL (O)..... 06 74 24 14 38

N. DELIGHAZARIAN (O)..... 06 12 23 55 05

M. GALLION (O)..... 06 09 33 73 58

M. GALLO (O)..... 06 77 08 26 89

V. NOREILLE (O)..... 06 50 00 71 68

L. MULARD..... 06 03 15 78 96

V. NOREILLE (O)..... 06 50 00 71 68

Y. RATTEL..... 06 12 17 65 88

A. ROYO..... 04 86 31 37 39 - 06 83 46 84 05

Médecine générale

Dr HOINGNET..... 04 42 22 47 55

Naturopathe - Réflexologue

M. PICHOT..... 06 61 65 03 03

Ophtalmologiste

Dr GONNET-RAVET Isabelle..... 04 42 94 16 45

Orthodontiste

Dr SAKSIK..... 04 42 22 10 85

Orthophonistes

D. CARRAS

..... 04 42 52 45 89 ou 06 98 29 12 52

A. FIGIELSKI..... 04 42 22 16 47

H. GARSON..... 04 42 64 58 34

C. SOSSOU..... 04 42 12 46 01

Praticienne en réflexologie plantaire

Mme LATOUR..... 06 85 23 44 74

Psychiatres

Dr CUETO..... 04 42 64 34 45

Dr ALCHECH..... 04 42 22 97 97

Psychologue

A. MARCO..... 04 42 64 40 94

Psychomotricienne

A. CARGUERAY..... 06 13 82 87 29

Psychologue - développement personnel psychothérapeute - TCC et IMO

AMBROSINO Corinne..... 06 23 68 26 92

Psychothérapeute

Mme POTELUNE S..... 06 70 80 65 88

Mme PARLANTI C..... 04 86 31 52 85

Réflexothérapie régénérante énergétique

M. GARABEDIAN..... 06 63 17 46 71

Sophrologue pour enfant, ado, adulte

Médecine préventive des facultés

Mme RANC Monique

..... 04 42 22 13 77 ou 06 70 65 38 99

Sophrologue - relation d'aide

C. RENARD..... 06 73 34 00 75

Thérapie

I. ROBIN..... 06 61 71 81 75

Dispensaire

CENTRE

MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE

..... 04 42 52 29 98

PHARMACIES

DU CENTRE

Place Jean Moulin..... 04 42 22 09 01

DE LA MOUNINE

Av. de La Croix d'Or..... 04 42 22 09 40

SNC La Salle..... 04 42 22 32 70

LACROIX La Gratianne..... 04 42 22 27 17

CLINIQUES

SAINT-CHRISTOPHE -

Convalescence, diabétique..... 04 42 65 26 26

LA CHENAIE - Centre de gériatrie -

Maison de Repos..... 04 42 94 98 98

LA LAURANNE -

Psychiatrie..... 04 42 22 97 97

LA MALLE -

Maison de retraite..... 04 42 22 00 03

VÉTÉRINAIRES

Dr FEROLDI et Dr CABASSU

..... 04 42 22 23 13

Dr DENOUALD..... 04 42 65 07 62

Groupe Majoritaire

“Mieux vivre à Bouc Bel Air”

Le premier Eco-Quartier de Bouc Bel Air :

“Les Hameaux de La Créole”

Comme vous avez pu le lire dans le dossier en pages 14/15, il est nécessaire d'aménager des accès en cohérence avec la desserte de la nouvelle école et du nouveau accueil de loisirs, en prenant aussi en compte les équipements sportifs de Guy Drut et du Collège Georges Brassens. Cet aménagement contraint d'ouvrir à l'urbanisation la zone adjacente.

La nouvelle municipalité a la volonté de proposer des aménagements routiers en adéquation avec le programme de mieux vivre à Bouc Bel Air, c'est à dire qui évite les bouchons et la pollution contrairement à ce qui était fait avant. C'est dans ce but qu'une voie parallèle à la rue Pythéas va être aménagée, aux frais du promoteur, pour proposer un sens de circulation unique et fluide.

Le projet immobilier qui verra le jour sur ces 4 hectares sera en cohérence avec la ville nature. Il s'agira du premier Eco-Hameau de la commune c'est à dire que le projet d'aménagement urbain respectera les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire. En plus de remplir toutes les normes en matière de développement durable et d'économie d'énergie, “Les Hameaux de La Créole” serviront les intérêts des boucains et non pas des promoteurs à la recherche de profit.

Cet Eco-quartier proposera un nombre de places de parking bien au-dessus des derniers programmes construits pour éviter le stationnement anarchique sur les trottoirs ainsi que des pistes cyclables et chemins piétonniers au milieu d'espaces verts.

Il respectera également nos paysages et votre volonté exprimée dans le référendum de novembre dernier, puisque la densité ne dépassera pas les 35 logements à l'hectare (contre plus de 80 logements à l'hectare pour les derniers programmes conçus sous la précédente municipalité).

“Les Hameaux de La Créole” permettront de concilier le mieux vivre ensemble grâce à leurs jardins partagés. Ils seront également un exemple de modernité puisque la fibre optique et la vidéo-protection seront installées.

Enfin, la municipalité a imposé la mixité sociale au promoteur, pour respecter les contraintes émises par le préfet et éviter d'augmenter l'amende à cause du manque de logements sociaux qui nous coûtera 216 000 € en 2015. Les logements sociaux seront de qualité et présenteront les mêmes caractéristiques que les logements du privé. Il est impensable pour nous de construire des logements qui ne s'intégreraient pas dans nos paysages. Nous proposerons également une grande partie de logements en primo-accession de tous les types pour que nos jeunes puissent rester sur la commune.

“Les Hameaux de La Créole” représentent un projet d'urbanisation au service des intérêts des boucains qui prend en compte les contraintes de notre temps pour toujours mieux vivre à Bouc Bel Air.

Groupes minoritaires

“Bouc Bel Air pour Tous”

Aucun article n'a été communiqué par la liste Bouc Bel Air pour Tous

“Elus citoyens de Bouc Bel Air”

UN NOUVEAU GROUPE
D'OPPOSITION

VENEZ NOUS REJOINDRE
SUR NOTRE NOUVEAU BLOG :
<http://elus-citoyens-de-bouc-bel-air-over-blog.com/>

ET SUR FACEBOOK...
<https://m.facebook.com/profile.php?id=776392719120918>

V. Bianchi, J.M. Bretin et A. Dubois

SOLELEC PROVENCE

Hervé CARVIN

- ☀ **POMPE À CHALEUR**
- ☀ **CHAUFFE-EAU SOLAIRE OU THERMODYNAMIQUE**
- ☀ **CLIMATISATION RÉVERSIBLE**
- ☀ **ELECTRICITÉ GÉNÉRALE**

solelec13.com - solelec@neuf.fr
Tél. : 06 08 10 82 50

Pompes Funebres de France BALDASSANO

24H/24
7/7
DEVIS GRATUIT

2 agences à votre disposition

18, Av. du 8 Mai 1945
13240 Septèmes les Vallons

04 91 51 79 49

Centre Neptuna
RN8 - Quartier Violési
13320 Bouc bel air

04 42 27 45 98

Obsèques

Marbrerie

Contrat obsèques

Articles funéraires

Inhumation - Crémation
Transport France Etranger
Déplacement à Domicile
Démarche et Formalité
Réduction de Corps

AMARYLLIS JARDIN

- ELAGAGE
- ABATTAGE
- DÉBROUSSAILLAGE
- CRÉATION
- ENTRETIEN

- ARROSAGE AUTOMATIQUE

Cyril MOULLET

Tél. : 06 30 27 68 85
04 42 22 94 31

S.N.T.E

Thierry GRUN

Electricité générale
Réseaux informatique
Automatisme de portails
Eclairage architectural de jardins
Agencement de magasins

611 Chemin de St Hilaire - 13320 Bouc Bel Air

Tél. : 06 75 56 13 12 - Tél. - Fax : 04 42 64 53 03
snte13@orange.fr

Confiez
votre informatique
à des spécialistes

Bi-Technologie

Entreprise - Particulier

06 26 55 24 57

www.bitechnologie.fr - info@bitechnologie.fr
43 Chemin des Ecoliers 13320 Bouc Bel Air



IMMOCREATION

Lyon/Grand Lyon-Pays d'Aix/Aix en Pce/Paris/RP
Charte Qualité Clients-Professionalisme-Service



→ ESTIMATIONS PRÉCISES ET DISCRÈTES
DE VOS BIENS

→ VENTES ET ACQUISITIONS



VOTRE ÉQUIPE IMMOCREATION
POUR VOS TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES EN
TOUTE SÉCURITÉ



V. Garnier
06 60 50 95 31



A. de Plancharde
06 20 05 66 43



C. Meyer
06 25 45 36 18



IMMOCREATION Bouc Bel Air/Pays d'Aix

Avis de valeur confidentiels offerts

Carte T 096974 - RCS Aix 440451235 - TVA INTRA FR26440451235

contact@immocreation.fr Garantie et RCP FNAIM - 75008 Paris

www.immocreation.fr



CARROSSERIE MAURICE

**Carrosserie, Mécanique, Pneumatique
Centre de Gestion des Sinistres**



l'amour du travail bien fait, pour votre sécurité
l'exactitude et la rapidité, pour votre plaisir
le conseil et l'accueil, pour votre satisfaction

04 42 22 03 80
Rond point de la Malle - Bouc Bel Air

www.carrosserie-maurice.com



**Quand les déchets
deviennent combustibles**

En 2014, la cimenterie de Bouc-Bel-Air a valorisé plus de 700 000 pneus dans son four, entièrement éliminés par la très haute température (2000°C) de la flamme.

www.lafarge-france.fr




Venez découvrir notre nouveau showroom




BATICARO

Carrelage - Sanitaire - Robinetterie - Balnéothérapie - Hydromassage - Meubles de salles de bains
PLAN DE CAMPAGNE Derrière Leclerc - Tél : 04 42 02 96 65 Ouvert le dimanche
www.baticaro.fr - Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h - Le dimanche de 10h à 18h



**Compostez
et jardinez au naturel**

Afin de réduire vos quantités de déchets, la Communauté du Pays d'Aix vous propose des composteurs adaptés à votre type d'habitat.

Vous êtes un particulier, un bailleur, un syndic
vous souhaitez :

- un composteur pour votre jardin
- un lombricomposteur pour votre appartement
- du compostage collectif dans votre résidence

Inscrivez-vous sur www.agglo-paysdax.fr
Rubrique déchets/compostage



**RÉDUISONS
NOS DÉCHETS**

Programme local de prévention des déchets de la Communauté du Pays d'Aix
Toute l'information au N° 0810 00 31 10 www.agglo-paysdax.fr



SERFRAN
LE SAVOIR-FAIRE AU CARRÉ

MAÇONNERIE
CARRELAGE
PLACOPLATRE
PLOMBERIE
ELECTRICITÉ
PEINTURES
DÉCORATION
REVÊTEMENTS
SOLS ET MURS
FAÇADES -VOLETS

ASSURANCE DECENNALE
32 avenue du Roussilon
13109 Simiane-Collongue
Tél. : 04 42 61 10 60
www.serfran.fr

TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT

MÉNAGE ET REPASSAGE À DOMICILE

**Respirez,
c'est le printemps !**

**Réduction
d'impôt de
50%**
sur les sommes versées*

**Vous allez adorer rentrer chez vous
À Gardanne × 4, rue Jules Ferry
04 84 47 01 57**

shiva
www.shiva.fr

Bien chez soi en Provence - RCS Aix 803 897 677 - Dans les conditions posées par l'article 199 sexies de la loi de finances. Réduction d'impôt applicable sur les sommes versées. Sous réserve de modification de la loi de finances.

**Centre de Gestion du Stress
Sandrine GAUVIN**

Methodologie de
Développement Personnel,
Reiki, Fleurs de Bach.

Bouc Bel Air. Tél. : 06 16 81 19 57
www.sandrinefeerie.e-monsite.com

«CEUX DE 14-18»
BOUC BEL AIR à l'épreuve de la GRANDE GUERRE

CEUX DE 14-18

N'hésitez pas à aller
découvrir l'histoire de
France au travers des
différentes histoires
des familles boucaines
sur boucbelair.fr

**Il y a 251 jours que la
guerre a commencé**

KeepCool le sport bonheur

1 MOIS OFFERT*
JUSQU'AU 31/05/2015

7J/7 - 6H/23H
120 SALLES EN FRANCE

keepcool.fr

*Offre valable dans les clubs de Plan de Campagne jusqu'au 31/05/2015 pour tout abonnement 12 mois sur présentation de ce coupon. Franchisés indépendants : SARL DGM SPORT RCS AIX EN PROVENCE 499179059 - Keep Cool et Le Sport Bonheur sont des marques déposées de DG Holding

avril



Du 9 au 14

Expo : Plumes et Toiles
Les déserts, les portraits et les minéraux

Vendredi 10

19 h - ALS Les Lauriers :
Assemblée générale

20h30 - Spectacle L'Enfant sauvage

Samedi 11

15h - Ecole de batterie - Concert

Dimanche 12

Société de Chasse -
Assemblée générale

Lundi 13

18h30 : Conseil municipal

Mercredi 15

À partir de 14h - Collecte de sang

15h30 - Les Histoires du Mercredi

Samedi 18

14h : Takita - Stage de percussion

18h : Des Rêves dans le sable

Du 18 au 29

Exposition interactive
Destination Groenland

Dimanche 19

À partir de 10h - EKHO -Vide-grenier

À 16h : Concert chorale Chorissimo

présence de l'asso. Grégory Lemarchal

Mercredi 22

16h - Mille et une paroles

Jeudi 23

9h : Petit-déjeuner sur le statut
d'auto-entrepreneur sur réservation

Vendredi 24

20h30 : Spectacle
La collection crayoni

Samedi 25

15h : Troc aux plantes

20h30 : Soirée contée :

Kivitoq : Destination Groenland

Samedi 25

16h : 100^{ème} anniversaire du
Génocide Arménien

Dimanche 26

11h : Journée des Déportés
Stèle J. Moulin à La Salle

mai



Dimanche 3

Les Boucles Bel Air

Vendredi 8

11h : Commémoration du 8 mai 1945
place de l'Hôtel de Ville

Du 8 au 10

Expo : Art Pin So "La soie en fête"

Dimanche 10

10h - 17h : Exposition de véhicules
anciens aux Jardins d'Albertas

Mercredi 13

16h - Mille et une paroles

Du 14 au 17

Expo : Ré-Créations - La publicité

Dimanche 17

14h : Grand spectacle dansant au
profit de l'association Smith Magenis
17 France

Lundi 18

18h30 : Conseil municipal

Mercredi 20

15h30 - Les Histoires du Mercredi

Du 20 au 25

Expo : Sculpture et arts du feu
Exposition de printemps

22, 23 et 24

Journées des Plantes aux Jardins
d'Albertas

Samedi 23

13h30 : Conférence par l'ADSB

Mercredi 27

Remise du prix des lecteurs

Du 28 au 31

Expo : Club des Arts -
Salon des Ateliers

Samedi 30

14h : Takita - Stage de percussions

En journée : Vide-grenier au stade
Moussou

30 et 31

Toute la journée : Mission Impossible
à Guy Drut.



& " !

! ("

"

